

Des droits à...
Des moyens
pour les...

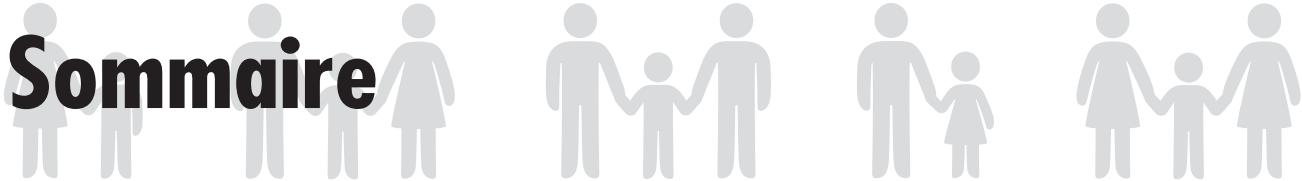
Rapport annuel 2017-2018

DÉFENDRE



Fédération des associations
de familles monoparentales et recomposées du Québec

La Fédération : mobilisée pour la défense
des droits des familles monoparentales
et recomposées du Québec



Sommaire

Mot de la présidente

Bilan des activités 2017-2018

AXE 1 Défense des droits

Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques et à une meilleure reconnaissance juridique des familles monoparentales et recomposées et lutter contre la pauvreté.

AXE 2 Mobilisation et soutien aux membres

Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance à la FAFMRQ. Développer des outils d'éducation populaire.

AXE 3 Recherche participative et partenariat

Participer activement à des partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions, d'enrichir nos revendications et de permettre un transfert des connaissances auprès de nos membres.

AXE 4 Visibilité et promotion

Faire en sorte que plus de gens connaissent la FAFMRQ et ses membres. Augmenter le membership.

AXE 5 PPP sociaux

Alimenter nos membres sur les enjeux en lien avec cette nouvelle gouvernance publique et les impacts sur leurs pratiques.

AXE 6 Fonctionnement

Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités. Assurer une bonne organisation de la permanence.



Mot de la présidente

Bonjour,

Il me fait grand plaisir, à titre de présidente et au nom du conseil d'administration, de vous accueillir à cette 44e assemblée générale de la FAFMRQ. Cet événement est important pour la santé et la vie associative de notre mouvement puisqu'il nous permet de faire un bilan de l'année qui vient de s'écouler et d'établir des priorités pour l'année qui vient.

Or, comme en témoigne le bilan des activités 2017-2018 les défis à relever ont encore une fois été nombreux pour la FAFMRQ. Nous avons été encore très actif cette année sur une multitude de fronts pour défendre les droits des familles monoparentales et recomposées, ainsi que de ses membres. En effet, nous avons été sollicités encore cette année à produire plusieurs mémoires et Avis pour mettre en lumière les réalités et les impacts négatifs au quotidien de la précarité dans laquelle se retrouvent de plus en plus de familles. En plus de siéger et de participer activement aux actions de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, à la campagne 5-10-15\$, au Collectif pour un Québec sans pauvreté, et publié divers communiqués, notamment autour du dépôt du plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté.

L'année a aussi été marquée par le dossier des pensions alimentaires pour enfants. En effet, la FAFMRQ a réitéré sa revendication de cesser de considérer les pensions alimentaires pour enfants comme un revenu du parent créancier dans quatre programmes gouvernementaux, soit l'aide sociale, l'aide financière aux études, les programmes d'aide au logement et l'aide juridique. La Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfant, a donc mis les bouchées doubles au cours de ce printemps pour remettre ce dossier sur la place publique et dénoncer l'inaction du gouvernement face à cette injustice. Rappelons que, déjà, l'Ontario, la Colombie-Britannique et les Territoires-du-Nord-Ouest ont cessé de récupérer les montants de pensions alimentaires pour enfants à l'aide sociale. Il est grand temps de mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants au Québec également!

De plus, l'un des moments forts, encore cette année fut notre implication, la mobilisation et la participation de nos membres à la Campagne unitaire *Engagez-vous pour le communautaire*. En effet, en plus de participer activement au comité de coordination nationale, nous avons mobilisés nos membres tout au long de l'année aux diverses actions menées par la Campagne.

Encore cette année, la Fédération a poursuivi ses collaborations au sein de divers lieux de concertations communautaires et de divers partenariats de recherche. À ce titre, je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activités et, plus particulièrement, le chapitre sur les participations afin de vous rendre compte de toute l'ampleur du travail accompli. La FAFMRQ possède une petite équipe, mais quelle équipe du tonnerre composée de femmes, engagées et mobilisées pour la justice sociale et l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. Encore une fois, un gros merci pour leur boulot extraordinaire.

Les membres du conseil d'administration, pour leur part se sont réunies à six reprises pendant l'année pour voir à l'avancement des dossiers et accompagner la permanence. J'aimerais d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier toutes les membres du conseil pour leur excellent travail, leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année.

J'aimerais souligner la contribution de Madame Audrey Camirand, du Réseau d'Aide aux familles en transition (qui a occupé le poste de secrétaire de juin à septembre 2017), de Danielle Martin, de l'Association Contre vents et Marées (qui a occupé le poste de trésorière) et de Marie-Josée English, de Bonjour Soleil du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu (qui a aussi occupé le poste de secrétaire de septembre 2017 à février 2018) qui ont, pour des raisons personnelles, démissionné en cours d'année. Enfin, nous tenons également, à remercier Mme Diane Dupuis, de Re-Nou-Vie de Châteauguay qui ne sollicitera pas un nouveau mandat.

Déjà quatre ans sur le conseil d'administration, dont une à titre de présidente. C'est avec beaucoup d'émotion que je quitte mes collègues du conseil d'administration. Ce fut un plaisir d'avoir travaillé avec vous, dans l'harmonie, la joie et l'entraide. J'aimerais donc profiter de l'occasion pour vous remercier de m'avoir accordé votre confiance au cours de ces années qui ont été pour moi d'une grande richesse en termes d'expériences et d'apprentissages de toutes sortes. J'aimerais aussi souhaiter bonne chance à la nouvelle présidente ainsi qu'aux nouveaux membres du conseil qui seront élus aujourd'hui.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous et bon été!

Michelle Pelletier,
Présidente

Bilan des activités 2017-2018

Les activités que nous avons réalisées cette année sont inscrites dans le cadre du plan d'action triennal adopté lors de l'AGA de juin 2017. Elles sont regroupées en 6 axes de travail : la défense des droits, la mobilisation et le soutien aux membres; la recherche participative et les activités de partenariats; la visibilité et la promotion; les PPP sociaux de même que les opérations courantes (le fonctionnement). Le plan d'action triennal vient à échéance en juin 2020.

AXE 1 • DÉFENSE DES DROITS

Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques et à une meilleure reconnaissance juridique des familles monoparentales et recomposées et lutter contre la pauvreté.

1.1 Lutte à la pauvreté

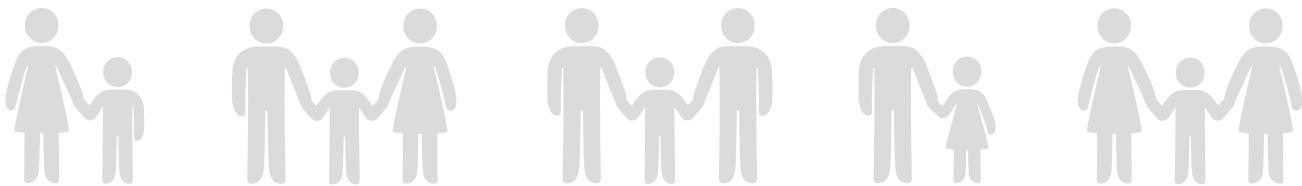
1.1.1 Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants

Depuis plusieurs années, la Fédération lutte pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans divers programmes gouvernementaux. En effet, bien que ces montants ne soient plus considérés comme un revenu du parent gardien aux fins d'impôt depuis 1997, tant au provincial qu'au fédéral, ils continuent d'être calculés comme un revenu à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique. La FAFMRQ a mené de nombreuses actions au fil des ans pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu du parent gardien : participation à des commissions parlementaires, représentations politiques, sorties médiatiques et actions collectives.

Cette année, le dossier pensions alimentaires pour enfants a occupé passablement d'espace dans le plan d'actions de la Fédération. D'abord, la FAFMRQ a réitéré sa revendication de cesser de considérer les pensions alimentaires pour enfants comme un revenu du parent créancier dans les programmes a été réitéré dans son *Avis sur Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, principalement en vue de permettre la mise en oeuvre du *Programme Objectif emploi*. Ensuite, dès l'automne 2017, des démarches ont été entreprises avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, afin de déposer une demande au programme ProBono de l'UQAM. L'objectif de cette démarche était de faire effectuer une recherche jurisprudentielle en vue d'entreprendre un éventuel recours juridique. Ensuite, des efforts ont été investis afin de former une nouvelle coalition, à l'image de celle qui avait été mise sur pied en 2007. Les premières rencontres de la *Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants* ont débuté dès janvier 2018. Les organismes membres de cette coalition sont l'Association des parents étudiants de

l'Université Laval (APÉtUL), la FAFMRQ, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne et l'Union étudiante du Québec (UÉQ). La Coalition a également bénéficié du soutien du Collectif pour un Québec sans pauvreté dans certaines de ses actions.

Des demandes de rencontre avec certainEs élusEs politiques ont été faites; notamment au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, et au responsable du dossier de la Solidarité sociale à la Coalition Avenir Québec, Sébastien Schneeberger. Ce dernier a été rencontré le 21 mars 2018 par des membres de la Coalition. Cette rencontre a permis de véritablement sensibiliser le député aux impacts du détournement des pensions alimentaires pour enfants, tant sur les enfants eux-mêmes que sur les parents créanciers. D'ailleurs, suite à cette rencontre, la Coalition Avenir Québec a officiellement inclus le retrait des pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études dans ses orientations. Profitant de son passage à Québec, la Coalition contre le détournement des PAE a également tenu un point de presse à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale et un communiqué a également été émis à cette occasion. Dans les jours qui ont suivi cette sortie publique, une entrevue radiophonique a été accordée à l'émission Québec, *réveille!* de la station CKAI de Québec, une lettre ouverte cosignée par les membres de la Coalition a été publiée dans *Le Soleil*, le traitement des PAE à l'aide financière aux études a également fait l'objet de deux articles, dans *the Huffington Post* et dans *le Journal de Montréal*. Le 22 mars, la FAFMRQ a également rencontré des responsables du dossier de l'aide sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de faire le point sur le dossier des PAE. Nous y avons notamment appris que le fait de ne pas procéder à l'exemption complète des pensions alimentaires pour enfants n'était plus un enjeu économique, mais plutôt une préoccupation quant à un possible effet de rétention à l'aide sociale. Pourtant, les



femmes monoparentales assistées sociales sont parmi les premières à participer aux mesures d'insertion en emploi (pour autant que celles-ci soient adaptées à leur réalité) et sont parmi les prestataires qui demeurent le moins longtemps à l'aide sociale.

Le dossier des pensions alimentaires pour enfants a également été repris dans le cadre des consultations sur le projet de loi 173 visant à instaurer un programme de revenu de base pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. En effet, plusieurs groupes et intervenantEs ont profité de leur participation à la commission pour réclamer l'exemption complète des PAE du calcul de revenus à l'aide sociale. De plus, le député péquiste de Rimouski, Harold Lebel, a profité de l'étude détaillée du projet de loi pour déposer un amendement dans ce sens. Il a été appuyé par le député caquiste de Drummond-Bois-Francs, Sébastien Schneeberger, qui a lui aussi interpellé le Ministre sur cette question. L'amendement a été rejeté en commission, mais a fait l'objet d'un vote nominal en chambre le 15 mai. Bien que les députéEs des tous les partis d'opposition aient voté en faveur, l'amendement a malheureusement encore une fois été battu. Quoiqu'il en soit, les membres de la *Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants* comptent bien poursuivre leurs actions dans l'année qui vient. Leurs organismes membres et alliés seront invités à interpeller leurs candidatEs dans le cadre de la prochaine campagne électorale. Évidemment, des demandes de rencontre seront rapidement acheminées aux élus peu de temps après les élections.

1.1.2 Programme Objectif emploi: Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles

En septembre 2017, suite à la publication du *Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, la FAFMRQ a déposé un Avis au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Un communiqué a également été publié à cette occasion. Selon la Fédération, le caractère obligatoire et les sanctions financières prévues au Programme objectif emploi aura des effets dévastateurs sur un grand nombre de personnes, dont les familles monoparentales ou recomposées. Les mesures punitives prévues à ce programme pourraient générer un bon nombre de catastrophes! Par exemple, une femme monoparentale qui vient de vivre une rupture particulièrement difficile pourrait très bien se retrouver momentanément à l'aide sociale. Selon les nouvelles dispositions réglementaires, cette femme pourrait être tenue de participer au Programme objectif emploi, peu importe l'état de vulnérabilité matérielle ou psychologique dans lequel elle se trouve.

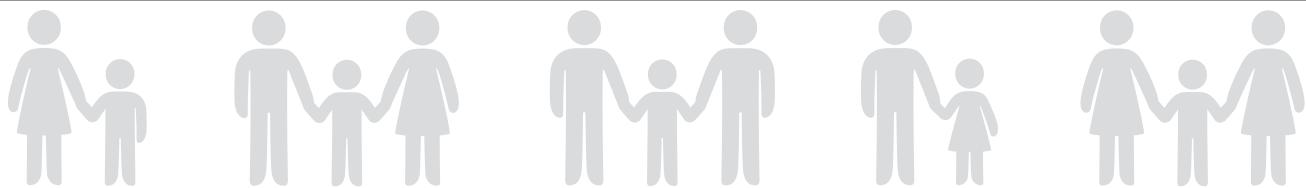
Bien sûr, il n'y a rien de répréhensible dans le fait de vouloir offrir des mesures de formation et d'intégration en emploi. Ce qui est inacceptable c'est l'obligation qui est créée, ainsi que les sanctions financières prévues si les personnes ne peuvent se conformer aux exigences du *Programme objectif emploi*. Or, les cheffes de famille monoparentale sont parmi les premières à participer volontairement à des mesures d'insertion en emploi, pourvu qu'elles correspondent à leurs besoins et à leur réalité. De plus, la majorité des prestataires quittent l'aide sociale d'eux-mêmes après un an. Rappelons que la prestation de base pour une personne seule ne couvre que la moitié des besoins les plus élémentaires.

Pour la FAFMRQ, plutôt que fragiliser les personnes les plus pauvres en les exposant à des pénalités financières, on devrait plutôt améliorer le programme d'aide sociale actuel. En plus d'augmenter les prestations au niveau de la mesure du panier de consommation (MPC), le gouvernement devrait mettre fin à la prise en compte des pensions alimentaires pour enfants dans le calcul des prestations C'est d'ailleurs ce qu'ont fait l'Ontario, la Colombie-Britannique ainsi que la Nouvelle-Écosse puisque ces trois provinces ont mis fin définitivement à la récupération des pensions alimentaires pour enfants des familles assistées sociales.

Le *Programme Objectif emploi* est entré en vigueur le 1^{er} avril 2018. De nombreuses sorties médiatiques ont été faites autour de cet événement, notamment par le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, pour encore une fois dénoncer les mesures punitives associées au programme. La FAFMRQ demeurera vigilante par rapport à ce dossier, notamment afin de documenter les éventuels impacts négatifs sur les responsables de familles monoparentales assistées sociales.

1.1.3 Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

C'est en décembre 2017, avec plusieurs mois de retard, que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a enfin déposé son plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté sous le titre de *Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. Dans le communiqué publié à cette occasion, la Fédération dénonçait notamment le fait que des milliers d'enfants pauvres continueront d'être privés de la pension alimentaire versée en leur nom, simplement parce que le parent avec lequel ils vivent est prestataire de l'aide sociale ou des prêts et bourses.



Au total, le troisième plan d'action gouvernemental, qui doit s'étendre jusqu'en 2023, contient 43 mesures. Parmi celles-ci, plusieurs visent spécifiquement les familles avec enfants. Or, même si elles ne figurent pas nommément dans le plan d'action, certaines mesures, qui ont fait leurs preuves depuis leur mise en place, seront heureusement reconduites. On parle notamment du *Soutien aux enfants* et de la *Prime au travail*. Ces programmes ont fait leurs preuves parce qu'ils permettent aux familles qui en bénéficient d'augmenter leurs revenus. Pourtant, le gouvernement semble encore privilégier les mesures qui viennent pallier à la pauvreté plutôt qu'à y mettre fin, comme les banques alimentaires ou des programmes d'accompagnement pour les femmes enceintes en situation de pauvreté. Dans le même ordre d'idée, le plan d'action affirme vouloir «favoriser l'égalité des chances» en multipliant les mesures d'intervention précoce comme l'ouverture de nouvelles classes de maternelles 4 ans en milieu défavorisé, l'augmentation du nombre de jours gratuits en services de garde subventionnés à 5 jours/semaine pour les familles assistées sociales et en offrant des petits déjeuners dans les écoles. Or, pourquoi ne pas s'assurer que les familles où grandissent ces enfants ne bénéficient pas de ressources financières suffisantes?

Suite à la sortie du plan d'action gouvernemental, la Fédération a participé à une journée d'analyse collective organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le 30 janvier 2018. Cette journée a notamment permis à un grand nombre d'organismes de plusieurs horizons de partager leur analyse et de dégager des pistes d'actions éventuelles. Une journée de réflexion du même genre a également été tenue en mars 2018 et a permis de réunir des chercheurEs et des groupes communautaires autour du plan d'action. Cette journée était co-organisée par le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et les protections sociales (GIREPS) et le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

1.1.4 Collectif pour un Québec sans pauvreté

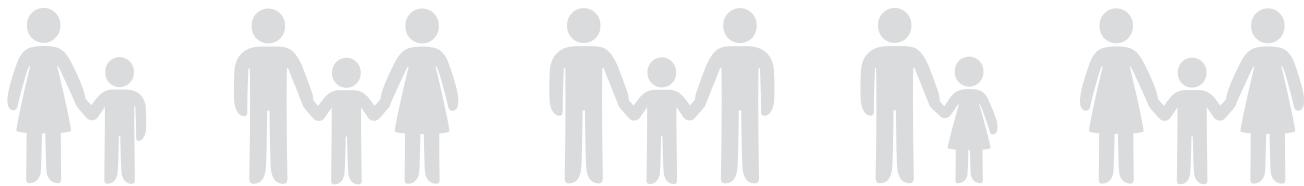
Comme à chaque année, la FAFMRQ a participé activement aux travaux et aux actions menés en 2017-2018 par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. En cours d'année, le Collectif a tenu cinq rencontres régulières, en mai, octobre et novembre 2017 ainsi qu'en février et mai 2018. Il a également publié un bon nombre de communiqués, mémoires, bulletins et lettres ouvertes sur différents sujets en lien avec la lutte à la pauvreté.

Au cours de l'été et en début d'automne, le Collectif a lancé diverses campagnes visant à dénoncer à nouveau le

Programme objectif emploi et le projet de règlement visant à le mettre en oeuvre. Ainsi, les personnes étaient invitées à se prendre en photo avec un message dénonçant les coupures prévues dans l'application du Programme et à relayer ces photos dans les médias sociaux. Une campagne d'envoi de boîtes au Ministre Blais a également occupé une place importante dans les médias sociaux pendant la même période. Ainsi, 60 boîtes (pour 60 jours de consultations) ont été acheminées au bureau du Ministre, contenant chacune 404 cartes pour lui rappeler qu'il est impossible de vivre avec 404\$ par mois. À chaque jour, une photo originale était publiée sur Facebook. La Fédération a abondamment relayé ces deux campagnes dans les réseaux sociaux.

Le Collectif a également travaillé à l'élaboration d'une déclaration de principe sur le revenu minimum garanti et mené une campagne d'appuis. La FAFMRQ était co-signataire de cette déclaration et était également présente à la conférence de presse de novembre 2017 qui visait à la lancer officiellement. Comme à chaque année, le Collectif a mené sa campagne de cartes de Noël. La campagne 2017 s'intitulait: *Pour éliminer la pauvreté, ce n'est pas de chance que le Québec a besoin, mais de volonté politique*. Réalisées en collaboration avec l'illustratrice Mathilde Cinq-Mars, les cartes proposaient un portrait de quelques personnages en situation de pauvreté. L'originalité de ces portraits tient au détournement de loteries bien connues. Ainsi, Michel, le personnage qui reçoit des prestations d'aide sociale, est «Perdant à tous les mois»; Malaïka, qui travaille à temps plein toute l'année, n'a «Pas de célébration», alors que Suzanne, jeune retraitée, tourne «La roue de l'Infortune» et que la famille Tremblay-Diaz ne peut s'offrir «Rien d'Extra». La Fédération a distribué des cartes à des membres et a également participé à une séance de distribution au métro Jean-Talon le 21 décembre 2017.

Le Collectif a évidemment réagi à la publication du *Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale* et a produit des outils d'analyse pour outiller ses membres. Il a également tenu une journée d'analyse collective du plan d'action gouvernemental à la fin janvier 2018, un événement qui réunissait des membres et des alliéEs du Collectif, ainsi que des chercheurEs et des personnes assistées sociales. Une autre rencontre autour du troisième plan de lutte à la pauvreté a été organisée en collaboration avec le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et les protections sociales (GIREPS). La Fédération était présente à ces deux événements. Bien sûr, le Collectif a poursuivi son implication dans la campagne 5-10-15 et a



participé aux consultations sur le Projet de loi 173 - *Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi*. La Fédération n'a pas participé aux consultations sur le PL 173 mais elle a appuyé formellement le mémoire et les recommandations du Collectif et fait circuler la campagne d'appui au mémoire du Collectif auprès de ses membres.

1.1.5 Campagne 5-10-15

Le 7 octobre 2016 se tenait, à Montréal, le lancement de la Campagne 5-10-15, une campagne qui vise l'augmentation du salaire minimum à 15 \$/heure, mais revendique également deux mesures visant à améliorer les conditions de travail des personnes : le fait de connaître son horaire de travail au moins 5 jours à l'avance et le droit à 10 jours de congé payés, pour cause de maladie ou responsabilités familiales. La FAFMRQ s'est impliquée, dès les tous débuts de cette campagne, en participant à diverses actions.

Plusieurs actions ont encore été menées cette année dans le cadre de la Campagne 5-10-15. En plus d'offrir des conférences et des formations un peu partout au Québec, les porte-parole de la Campagne ont publié plusieurs articles, lettres ouvertes et ont accordé un bon nombre d'entrevues dans les médias. La FAFMRQ a partagé régulièrement, dans les médias sociaux et sur son site Internet, l'ensemble des publications générées par la Campagne en cours d'année.

La Fédération était également présente à la plupart des événements et actions collectives menés dans le cadre de la Campagne 5-10-15. Ainsi, le 15 octobre 2017, la FAFMRQ a participé à la *Grande marche de 15 km - Marchons le 15 octobre pour réclamer 15\$/heure*. Cet événement, organisé par le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, offrait l'opportunité de la prendre à son point de départ, au Métro Lionel-Groulx (pour un parcours de 15 km), ou de débuter au Parc Émilie-Gamelin (pour une distance de 10 km), ou encore, de rejoindre la marche au Parc Laurier (pour un parcours de 5 km). Le point d'arrivée était au Parc Jarry. La FAFMRQ faisait également partie du contingent de la Campagne 5-10-15 dans le cadre de la marche du 1^{er} mai, qui avait lieu le 28 avril 2018 à Montréal sous le thème *Prendre le parti des travailleuses et travailleuses*. La directrice générale de la Fédération a d'ailleurs pris la parole pour réclamer l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et travailleurs des organismes communautaires aux côtés d'autres représentantEs d'organismes de l'action communautaire autonome. Finalement, la FAFMRQ était

présente à la conférence de presse donnée le 1^{er} mai 2018, au métro Mont-Royal, par l'ensemble des partenaires de la Campagne 5-10-15.

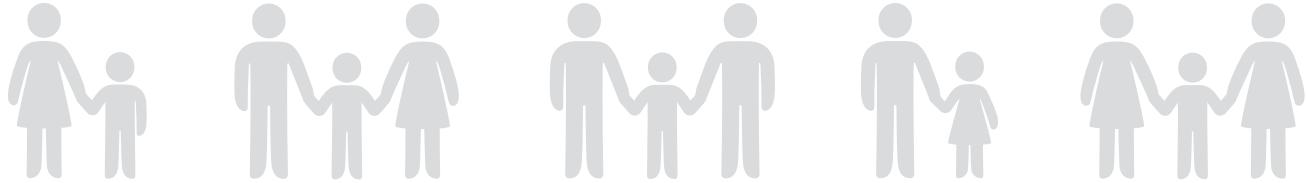
1.1.6 Coalition pour l'accès à l'aide juridique

Rappelons que la Coalition pour l'accès à l'aide juridique a choisi en 2016 de continuer à vivre! Elle se positionne du point de vue des bénéficiaires de l'aide juridique et ses actions ont comme seul objectif d'améliorer l'accès des bénéficiaires aux services tant au niveau de l'admissibilité financière que de celui du panier de services couverts ou encore de l'organisation de l'offre des services. Rappelons également que la FAFMRQ a décidé l'an dernier de se joindre au comité de travail. Ce dernier s'est réuni à six reprises pour identifier les enjeux prioritaires et les grandes revendications de la Coalition. Pour ce faire le comité a élaboré à l'automne dernier un sondage-questionnaire en ligne auprès des groupes membres de la Coalition pour connaître leurs préoccupations et les obstacles rencontrés en matière d'accès à la justice et sur les services offerts par l'aide juridique. La FAFMRQ a fait parvenir le sondage à ses membres et a répondu en tant que regroupement. Les résultats de ce questionnaire permettront de mieux éclairer la pertinence des revendications déjà identifiées. De plus, le comité a produit un mémoire sur le projet de loi 168-Loi visant à favoriser l'accès à la justice et en accroître l'efficacité. Un bulletin d'information sera envoyé aux membres d'ici à l'été pour faire part des activités réalisées au cours de l'année et présenter les grandes lignes des résultats du sondage.

1.1.7 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes est née en 2000 à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec et à la suite de la « Marche du pain et des roses » de 1995. Ses actions visent un changement social, politique et économique pour lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes. Elle s'articule autour de : la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes dans le respect et la reconnaissance de la diversité de toutes. La multiplicité des stratégies, la valorisation du leadership des femmes et la force des alliances avec d'autres mouvements sociaux progressistes en font un mouvement mondial unique.

En plus d'organiser un évènement mondial tous les cinq ans, ce mouvement composé de plus de soixante-dix pays et territoires organise divers événements partout dans le monde afin de mettre de l'avant un projet de société féministe et dénoncer les atteintes qui sont faites aux droits des femmes. Au Québec, c'est la *Coordination du Québec*



de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) regroupant des groupes nationaux, régionaux et locaux de femmes ou des comités femmes d'organisations mixtes (syndicales et communautaires), qui a pour mission de coordonner le plan d'action international de la Marche mondiale des femmes.

Cette année, le travail de restructuration s'est poursuivi et a largement occupé l'agenda. Le comité de coordination provisoire composé cette année de : France Bourgault de l'R des Centres de femmes, Chantal Locat co-porte-parole de la dernière MMF, Marie-France Benôt du Comité femmes de la CSN, Émilie Castro, ancienne déléguée du Comité de la MMF pour les Amériques et de Mélanie Sarazin, présidente de la FFQ (jusqu'à son départ) avait pour mandat de : procéder à une transition avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour ce qui concerne la coordination des travaux et le financement de la CQMMF;

- modifier le fonctionnement afin de mieux prendre en compte les besoins des groupes et des membres;
- réfléchir au membership et aux stratégies à mettre en place en regard des revendications à mettre de l'avant ;
- consolider les liens avec les instances internationales et ce, tout en prenant en compte les préparations des actions mondiales de 2020.

Questionnaires et consultations ont permis d'éclaircir un peu l'avenir, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. De plus, le long délai pour le remplacement de la présidente de la FFQ a considérablement retardé les travaux. C'est finalement, le 17 octobre 2017 à Québec, dans le cadre de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté, que s'est tenue la première rencontre des membres. Plusieurs priorités y ont été adoptées: l'entérinement du nouveau Comité de coordination et le fait que la CQMMF puisse devenir un organisme autonome pour avoir la possibilité de faire des demandes de financement à divers bailleurs de fonds. Puis par le suite, c'est en février 2018 à Montréal que les membres ont pu discuter des propositions concernant : la structure légale de la CQMMF, l'organisation du travail et la mise sur pied de divers comités: éducation populaire autonome féministe (EPAF), action politique/mobilisation, communication, solidarité internationale et financement. Dans un tel contexte, le suivi au niveau international a été minimal, mais assuré par Émilie Castro, déléguée du Comité de la MMF pour les Amériques.

Toutefois, deux rendez-vous incontournables ont mobilisé les membres de la CQMMF : la Journée internationale des femmes du 8 mars 2018, sous le thème "Féministes tant qu'il le faudra !" et le 24 avril lors de la Journée internationale portant sur les tendances économiques mondiales, le

monde du travail, l'autonomie économique des femmes, en souvenir de l'écroulement du Rana Plaza. À cette occasion, se sont tenues diverses actions sur l'heure du midi et ce, un peu partout au Québec, sous le thème : *Démanteler le pouvoir des entreprises sur les vies des femmes!*

De notre côté, cette année notre participation a été sporadique. En effet, nous avons profité de cette restructuration pour nous poser, nous aussi, un certain nombre de questions sur notre implication et celle de nos membres au sein de ce mouvement. Bien que notre fédération travaille en défense des droits avec une approche féministe, nos groupes membres semblent parfois éloignés des enjeux et des revendications soulevés par la MMF. Il demeure qu'une grande majorité de familles monoparentales ont une femme à leur tête et que cet état de fait amène une réalité particulière pour ces dernières. Comment davantage mobiliser nos membres autour des enjeux féministes de la monoparentalité ? Une réflexion qui s'impose pour la prochaine année !

1.2 Politique familiale

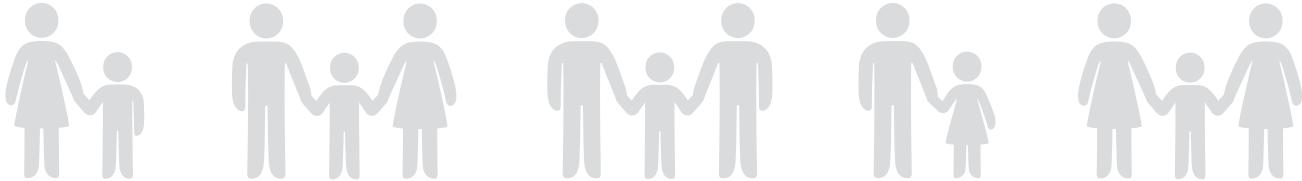
1.2.1 Conciliation famille-travail-études

Coalition pour la conciliation famille-travail-études

La FAFMRQ a pris part à la naissance, en 2013, d'une *Coalition sur la conciliation famille-travail-études* composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires, populaires et étudiantes. Rappelons que la Coalition porte un projet solidaire pour que les Québécoises et les Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études afin d'apporter une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée. La FAFMRQ agit comme porte-parole et s'occupe de la gestion financière. La Coalition s'est réunie à deux reprises au cours de l'année. Par ailleurs, la Coalition a rencontré le 14 décembre 2017, le nouveau ministre de la Famille M. Luc Fortin, pour lui présenter la plateforme de la Coalition et connaître ses engagements en matière de conciliation famille-travail-études. Le ministre a indiqué qu'il avait un plan sans toutefois en révéler son contenu. De plus, dans le cadre de la révision de la loi sur les normes du travail qui touche une majorité de personnes non syndiquées, la Coalition a rencontré, le 3 juillet 2017, le cabinet de la ministre du travail Mme Dominique Vien pour présenter les revendications de la CCFTÉ et connaître les intentions de la ministre sur sa réforme.

Projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail

Le 20 mars dernier, la ministre Mme Dominique Vien a



déposé le projet de loi 176-Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et a annoncé des consultations. En réaction au dépôt du projet de loi la Coalition s'attendait à ce que le gouvernement en fasse plus pour les familles et les personnes proches aidantes. En effet, pour la Coalition c'est un début mais encore insuffisant. Bien que la CCFTÉ reconnaisse certaines avancées dans le projet de loi n° 176, elle s'attendait ce que le gouvernement en fasse davantage pour les familles et les personnes proches aidantes. En effet, nous espérions une réforme plus généreuse à leur égard depuis très longtemps. Rappelons que la *Loi sur les normes du travail* fixe les conditions minimales du travail et qu'elle est fondamentale pour 60 % des travailleuses et travailleurs qui ne sont pas syndiqués. La Coalition a présenté son mémoire le 28 mai 2018 à la Commission de l'économie et du travail. La CCFTÉ aurait préféré une révision en profondeur de la LNT surtout quand on sait que les délais sont importants entre les diverses modifications législatives adoptées depuis 1979. Elle souhaite qu'un projet de loi amélioré soit adopté avant la fin de la session parlementaire évitant ainsi une promesse électorale non tenue. Les familles québécoises méritent mieux que cela, soit des mesures structurantes de conciliation famille-travail-études.

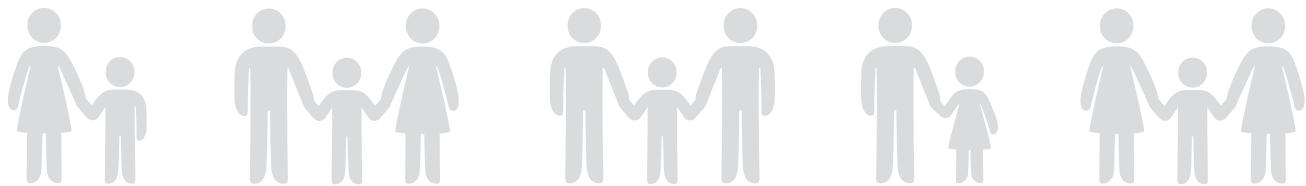
Projet de loi visant à assouplir le régime québécois de l'assurance parentale (RQAP)

Le 22 mars, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déposé le 22 mars 2018, le projet de loi 174-Loi visant à assouplir le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) afin de favoriser une meilleure conciliation famille-travail. La Coalition a réservé un accueil plutôt tiède au projet de loi puisque certaines familles ont été oubliées. En effet, la Coalition aurait souhaité que le RQAP puisse permettre une plus grande accessibilité aux parents-étudiants et aux personnes proches aidantes. Bien que la Coalition reconnaissse que les parents ont besoin de plus de temps et de flexibilité en matière de conciliation famille-travail-études, elle considère que ces mesures doivent s'inscrire dans une loi-cadre. Par ailleurs, les changements au RQAP ne peuvent pas représenter les seuls moyens d'assurer la conciliation famille-travail-études. L'État doit prendre ses responsabilités et offrir un plan complet permettant à toutes et tous de répondre adéquatement aux enjeux de conciliation, notamment pour les personnes proches-aidantes. La Coalition compte présenter un mémoire et participer aux consultations. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, on ne connaît pas les dates de la consultation. Comme il reste peu de temps d'ici à la fin de la session parlementaire, et en raison du déclenchement des élections générales en septembre, il est fort probable que ce projet de loi meurt au feuilleton.

Avec le dépôt de ces deux projets de loi, la Coalition a donc connu un printemps très actif et un automne qui s'annonce également chaud!

1.2.2 Projet de loi 143 – Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance

En 2015, la FAFMRQ avait participé aux consultations sur le projet de loi 27, sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés, ainsi que sur le projet de loi 28 qui a introduit la modulation des tarifs de garde et mis fin à l'universalité des garderies à 7\$ par jour. La Fédération est également l'une des organisations signataires de la Déclaration du droit de tous les enfants à des services éducatifs de qualité dès la naissance issue du Sommet sur l'éducation à la petite enfance tenu en mai 2017 et organisé par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE). Il était donc tout naturel que la Fédération dépose un mémoire dans le cadre des consultations sur le projet de loi 143 - Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de gardes éducatifs à l'enfance qui se sont tenues à l'automne 2017. En plus d'aborder certains aspects du projet de loi (l'évaluation des services de garde, la mise en place d'un guichet unique d'accès aux services de garde et la création d'un comité consultatif), la Fédération en a profité pour rappeler les divers problèmes auxquels le réseau de services de garde actuel fait face. Ainsi, comme cela avait été le cas dans ses mémoires de 2015, il a été à nouveau question de la nécessité d'adapter les services de garde aux besoins réels des familles et de le rendre plus flexible. La Fédération a également abordé le fait que les familles à faible revenu utilisent encore très peu les services de garde à contribution réduite, notamment parce que les places sont occupées en priorité par les familles de la classe moyenne. Bien sûr, la FAFMRQ a encore une fois décrié la fin de l'universalité des places à contribution réduite en réaffirmant qu'il s'agissait d'une menace à l'autonomie économique des femmes et dénoncé le développement accéléré des places en garderies privées au détriment du réseau des Centres de la petite enfance. Finalement, le mémoire de la Fédération mettait de l'avant que les services de garde ne sauraient être la seule réponse aux besoins des familles et rappelé le travail important effectué sur le terrain par les organismes communautaires Famille, malgré leur sous-financement chronique. En conclusion de son mémoire, la FAFMRQ a rappelé que le fait d'améliorer la qualité des services de garde en vue de favoriser la réussite éducative ne peut disposer de la lutte aux inégalités sociales. Il faut s'assurer que toutes les familles disposent de ressources financières suffisantes,



habitent un logement de qualité et à prix abordable, ont accès à des loisirs et vivent dans un environnement exempt de violence et de préjugés. Avec les surplus budgétaires annoncés, le gouvernement a non seulement la capacité, mais il a aussi le devoir d'assurer une véritable égalité des chances pour TOUS les enfants du Québec!

1.2.3 Réforme du droit de la famille

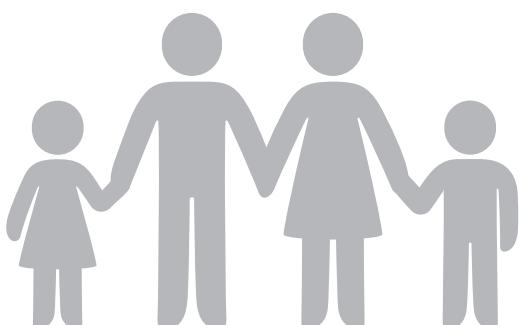
Commission citoyenne sur le droit de la famille

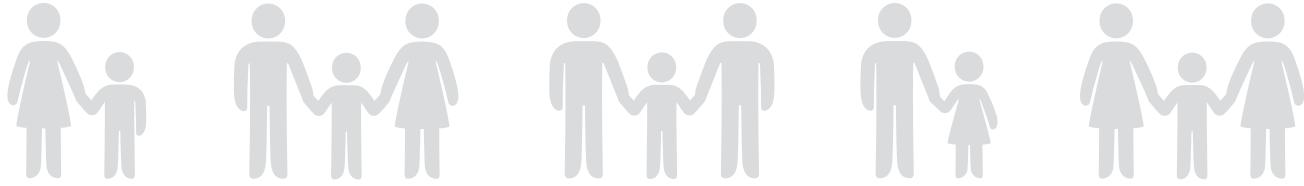
Rappelons que le droit de la famille n'a pas été révisé depuis plus de 30 ans, la famille a changé et la FAFMRQ réclame depuis longtemps auprès du gouvernement de sortir de son immobilisme et d'agir en proposant un débat public. Cela fera bientôt trois ans (juin 2015) que le Comité consultatif sur le droit de la famille a déposé son rapport à la ministre de la Justice Stéphanie Vallée qui avait promis à l'époque d'agir vite. Force est de constater que depuis ce temps le dossier a très peu avancé. Toutefois, le 17 avril dernier la Chambre des notaires a annoncé la mise sur pied d'une Commission citoyenne sur le droit de la famille qui ira à la rencontre de la population dans 6 villes du Québec et ce du 14 mai au 19 juin prochain. La FAFMRQ a donc décidé de saisir l'occasion pour rappeler sa position sur les enjeux touchant la reconnaissance juridique des conjoints de fait avec enfants et des nouvelles réalités familiales, notamment le statut des beaux-parents. Nous avons présenté notre mémoire le 15 mai dernier à Montréal. La Commission se tient également dans 5 régions du Québec et des membres de la FAFMRQ sont également invités à participer pour présenter notre position et apporter leur point de vue. Pour la FAFMRQ le droit familial est un enjeu d'égalité. En ne reconnaissant toujours pas l'égalité de traitement entre les enfants nés hors mariage et ceux nés de parents mariés, le *Code civil du Québec* crée deux catégories d'enfants basées sur le statut civil de leurs parents. En résumé, notre

position est simple : dès lors que des enfants sont impliqués, les protections que le droit de réserve actuellement aux époux en mariage, devraient être également accordées aux conjoints non mariés, incluant l'obligation alimentaire entre conjoints et le partage du patrimoine familial en plus des autres protections (notamment la résidence familiale). En souhaitant que les recommandations de cette Commission puissent faire écho auprès des divers partis politiques lors de la prochaine campagne électorale.

1.2.4 Fiscalité et familles recomposées

Bien que cette thématique figurait parmi nos priorités encore cette année, nous avons disposé de moins de temps pour traiter de ce dossier. Toutefois, nous avons au cours de l'année reçu plusieurs appels de beaux-parents en particulier des mères qui se plaignaient d'avoir perdu des prestations gouvernementales d'aide aux familles notamment les allocations familiales après avoir emménagé avec un nouveau conjoint. Rappelons que cette situation est dû au calcul des prestations pour enfants qui est basé sur le revenu familial, même si le nouveau conjoint n'a pas d'obligations financières envers la progéniture de sa nouvelle flamme et que, surtout au début d'une relation, il ne contribue généralement pas aux dépenses reliées aux enfants. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs interpellé leurs députés à cet effet et des copies de leur lettre nous ont également été acheminées. Nous avons déjà saisi les ministres des Finances et de la Famille face à cette situation que l'on qualifie de «taxe à la recomposition», qui est resté, à ce jour, lettre morte. Nous devrons donc au cours de la prochaine année redoubler d'ardeur et formuler des revendications afin que les gouvernements tiennent compte des réalités familiales du Québec. L'État doit prendre en compte cette diversité et l'intégrer à une nouvelle vision de ses politiques fiscales et sociales.





AXE 2 • MOBILISATION ET SOUTIEN AUX MEMBRES

Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance à la FAFMRQ

2.1 Reconnaissance et financement

2.1.1 Campagne Engagez-vous pour le communautaire

Crée à l'initiative du RQ-ACA en 2016, cette campagne de mobilisation réunit l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome et réclame au gouvernement une augmentation substantielle du financement des organismes d'ACA, le respect de leur autonomie ainsi qu'un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

Cette année cette campagne a pris une place très importante dans notre travail quotidien. Tout d'abord en tant que membre actif du Comité de coordination national, nous avons participé aux 11 rencontres de travail (en personne ou en visioconférence) les : 31 août, 20 novembre, 19 décembre, 16 janvier, 15 février, 2-5-13-21 mars, 24 avril et 29 mai. Puis en tant que membre du Comité communication, nous avons participé à l'élaboration d'une stratégie de communication en prévision des élections provinciales. Pour ce faire, nous nous sommes rencontrés à quatre reprises, les : 29 novembre, 14 décembre, 5 février et 30 avril. De plus, nous avons participé à trois rencontres de présentation du plan d'action aux regroupements régionaux, les : 31 janvier, 19 février et 13 mars dernier.

Mobilisation de la Campagne Engagez-vous pour le communautaire
Bien que très impliquées dans l'organisation, nous avons également participé et mobilisé nos membres à plusieurs actions réunissant tous les secteurs de l'action communautaire autonome.

Engagez-vous, vous êtes cerné.e.s! Manifestation et chaîne humaine autour de l'Assemblée nationale - 27 septembre
Cette manifestation nationale a réuni plus de 5 000 personnes. Au terme d'une marche de 2 km, c'est avec une grande chaîne humaine, symbole de notre solidarité, que nous avons encerclé l'Assemblée nationale. Plusieurs député(e)s, de presque tous les partis, sont venu(e)s accueillir les manifestant-e-s à leur arrivée.

Consultation sur la grève - septembre à janvier

Afin de préparer la suite des choses et pour continuer à se faire entendre, les groupes ont été invités à se prononcer sur diverses formes d'action. Une des options qui était sur la table: la grève/fermeture/interruption des activités et services réguliers du communautaire à partir de février

2018. Cette option ayant été rejeté un nouveau plan d'action a été proposé et adopté par les membres, incluant une stratégie particulière en vue des élections provinciales.

Leitão, on voit rouge ! Journée d'actions régionales - 7 février

C'est sous ce thème que plusieurs centaines d'organismes en provenance de toutes les régions ont participé à cette journée d'actions régionales afin de tenter d'influencer le prochain budget. Ces actions auront permis de maintenir la visibilité des revendications de la campagne auprès de la population et du gouvernement et de faire ressortir la grande créativité de nos membres !

Pétition pour un meilleur soutien des organismes d'ACA

Plus de 32 000 personnes ont signé cette pétition qui mettait de l'avant les revendications de la campagne, soit:

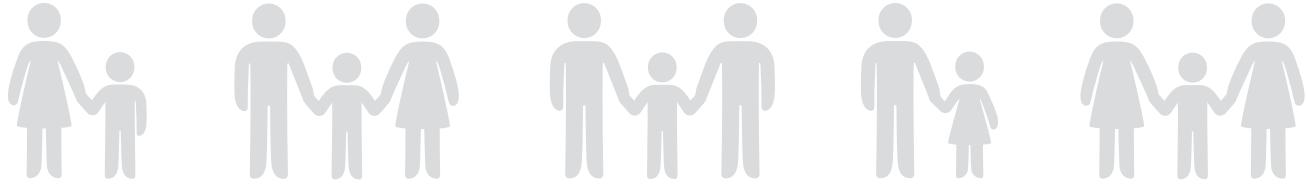
- un rehaussement de 475 millions de dollars, par année, du financement à la mission des 4 000 organismes d'action communautaire autonome, incluant les groupes en attente de financement;
- l'indexation annuelle des subventions;
- le respect de leur autonomie;
- un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

C'est le 7 février dernier, qu'une délégation nationale, dont nous faisions partie, a déposé cette importante pétition à l'Assemblée nationale. Pour souligner ce dépôt, nous avons pris la parole au point de presse organisé en collaboration avec les partis politiques présents. Seuls Québec Solidaire et le Parti Québécois ont participé à l'évènement.

Série d'actions prébudgétaires - février à avril

Afin de poursuivre notre pression sur le gouvernement libéral, les organismes, dont plusieurs de nos membres, de toutes les régions ont participé aux diverses actions de la campagne:

- Le 19 février, plus de 1 000 courriels ont été envoyés au ministre des Finances ainsi qu'aux différent(e)s député(e)s.
- Le 26 février, plus de 250 appels téléphoniques ont été faits au ministère des Finances. Le ministère a dû fermer ses lignes pour l'après-midi.
- Le 8 mars, le comité de coordination a diffusé un communiqué de presse pour souligner l'apport des femmes et des groupes de femmes dans le mouvement de l'action communautaire autonome. Une délégation a également participé à l'action éclair organisée par le Collectif 8 mars.



- Pendant la semaine du 12 mars, plusieurs actions ont été organisées, notamment à Montréal, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Actions post-budgétaires - 9 avril

Le 9 avril, les organismes de plusieurs régions (Montréal, Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Estrie, Centre-du-Québec) ont organisé des actions en réaction au décevant budget auprès des député(e)s libéraux. L'équipe de la FAFMRQ s'est jointe à celle de Montréal.

Lancement de la Plateforme d'engagements de la campagne Engagez-vous pour le communautaire - 22 mai

C'est dans le cadre d'un débat des partis politiques organisé par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) que nous avons fait le *Lancement de la Plateforme d'engagements de la campagne Engagez-vous pour le communautaire* ainsi que le coup d'envoi d'une grande campagne d'appui sur les réseaux sociaux et d'affichage dans l'espace public. Cette campagne a pour but de mettre en valeur les gains sociaux obtenus grâce à la contribution des organismes d'action communautaire autonome. Plusieurs personnalités publiques du domaine artistique, de la recherche, du militantisme ou autres ont accepté de donner leur appui aux organismes communautaires et de dire fièrement #JeSuisCommunautaire et pourquoi. Dans un second temps, ce sont les membres et militant(e)s des organismes qui ont été sollicité pour mettre de l'avant leur travail et leur implication.

D'autres actions sont prévues jusqu'aux élections pour obtenir enfin les 475 millions de dollars nécessaires pour que les organismes communautaires autonomes puissent véritablement remplir leur mission.

2.1.2 Comité sur l'avenir des organismes communautaires Famille

Suite à notre assemblée générale annuelle de l'an dernier, les membres de la FAFMRQ souhaitaient que le CA fasse une réflexion sur les suites à donner à ce comité. La réflexion a eu lieu le 23 septembre dernier et la poursuite des travaux a été recommandée, en réorientant toutefois les objectifs de départ. Si à l'origine, nous souhaitions: Tenir une grande rencontre avec l'ensemble des groupes Famille, faire un bilan depuis le transfert au ministère de la Famille; collectiviser l'état de la situation des groupes au regard des enjeux et du contexte actuel; dégager des perspectives d'avenir et d'action pour assurer la pérennité et le développement du « secteur Famille », c'est vers une finalisation et une collectivisation du bilan et la rédaction

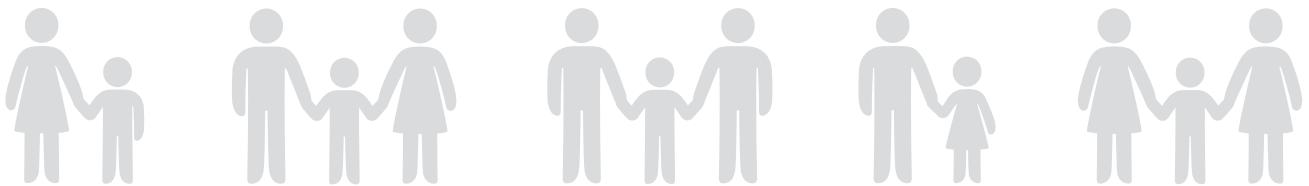
de recommandations au Ministère de la Famille dans le cadre des prochaines élections que les membres du CA nous ont réorientés.

Toutefois, après une rencontre du comité large, en novembre et deux rencontres d'un sous-comité en décembre et janvier, nous avons dû suspendre les travaux. Ce n'est certainement pas la volonté qui a manqué, mais bien les forces vives ! En effet, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* a mobilisé bien du monde sur le terrain et plusieurs membres de notre comité. Mais le travail n'est pas perdu et plusieurs des constats qui ressortent du bilan, nous serviront afin d'élaborer nos revendications dans le cadre des prochaines élections.

Nous remercions le comité de travail composé de: Baya El Hachemi (Halte-la-Ressource), Guy Lévesque (La Virevolte), Sonia Desbiens (Le Fablier) et Nathalie Roy (RAFT) membres de la FAFMRQ, Manon Pagette de la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFI), Nancy Harvey du Regroupement des organismes communautaires Familles de Montréal (ROCFM) et par la suite, de Marie Simard de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ).

2.1.3 La Table des partenaires des OCF/MFA

Rappelons que la Table des partenaires des OCF, dont le mandat est de s'assurer d'une communication continue sur les besoins de soutien financier des OCF et de proposer des moyens d'accroître la reconnaissance de l'action communautaire autonome famille, est composée de la COFAQ, de la FQOCF de la FAFMRQ et de l'Association des haltes-garderies communautaires. Du côté gouvernemental, c'est la Direction des politiques familiales et la Direction des opérations qui sont représentées. La Table a tenu trois rencontres cette année, le 19 juin, le 30 octobre 2017, et le 13 février 2018. Il a été convenu de tenir des rencontres statutaires. Le suivi du dossier de la reconnaissance des nouveaux organismes communautaires a fait partie des travaux de la Table encore cette année. Depuis la levée du moratoire en 2016, 37 demandes ont été reçues. Sur ce nombre 24 demandes ont été analysées par les regroupements et le ministère. Sur ces 24 demandes 15 OCF ont été reconnus et ajoutés au répertoire publié sur le site internet du ministère. Les 9 autres demandes sont encore en processus d'analyse par les directions régionales. De plus, pour alléger le processus de reconnaissance, les regroupements ont proposé au ministère que leur exercice d'analyse soit réalisé 3 fois par année, en



septembre, janvier et mai. Un calendrier a été établi et le ministère l'a ajouté sur son site internet afin que les organismes puissent planifier le dépôt de leur demande en conséquence. Le suivi sur l'aide additionnelle du 20M\$ sur 2 ans, non récurrent, le plan de travail, le programme de soutien financier aux activités des haltes-garderies communautaires, le renouvellement des conventions d'aide financières en appui à la mission pour 2018-2021, ont fait également l'objet des discussions au cours de l'année. Nous avons aussi été consultés sur le plan stratégique du ministère pour 2017-2022.

2.2 Rencontre nationale et AGA (juin 2017)

Être parent: un tour de force ?

C'est sous ce thème que les membres de la Fédération se sont réuni(e)s, les 9 et 10 juin 2017 à Drummondville, pour participer à la Rencontre nationale et à la 43^e Assemblée générale annuelle. Pour une première fois et suite à un sondage auprès des membres, nous avions fait le choix de programmer ces rencontres un vendredi et un samedi afin d'augmenter la participation. Bien que le nombre d'associations soit resté le même, on note par contre une plus grande participation des travailleuses/travailleurs. De plus, les évaluations démontrent que pour faciliter la conciliation famille-travail, les personnes présentes préfèrent le vendredi et le samedi.

D'emblée, on peut dire que ces deux journées ont été bien remplies en terme de contenu, d'échanges et de plaisir. Trente personnes délégué(e)s étaient présent(e)s, (22 travailleuses, 6 bénévoles et 2 observatrices) provenant de 16 associations membres. Cette année encore, c'est Andrée Normandeau, présidente de la FAFMRQ, qui a ouvert la rencontre nationale avec le mot de bienvenue.

Échanges sur les enjeux touchant les organismes communautaires Famille

Après les présentations d'usage, les participant(e)s ont été invité à faire «Le point sur la reconnaissance et le financement des OCF». Pour ce faire, nous avions élaboré un petit questionnaire à compléter sur place : Comment l'annonce du financement non récurrent a-t-elle été accueillie dans vos milieux ? Que comptez-vous faire avec ce financement non récurrent ? Selon vous, quels sont (ou seront) les impacts de ce financement supplémentaire sur votre mobilisation concernant la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* ?

Par la suite, c'est en grand groupe que les échanges autour de ces trois questions ont eu lieu. Cela nous

a permis de voir que l'annonce du 20\$ millions non-récurrent n'avait pas ébranlé la volonté des groupes de se mobiliser autour de l'enjeu du rehaussement du financement à la mission. Bien qu'en général, les associations aient bien accueilli cette rentrée d'argent, beaucoup ont critiqué l'angle choisi par le ministère de la Famille, soit «d'encourager l'éveil à la lecture et la littératie familiale, ce qui favorisera le développement global des enfants, leur transition vers l'école et leur réussite éducative.» (Ministère de la Famille). En effet, peu d'associations se reconnaissent dans ce type d'activités qui semblent traduire de plus en plus les orientations du Ministère !

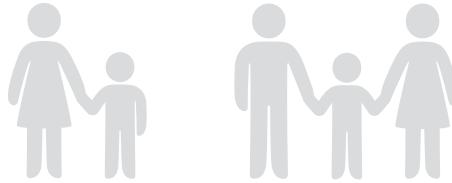
Campagne 5-10-15

Ensuite, Mélanie Gauvin, pour le Front de défense des non-syndiquéEs, est venue tout nous dire sur la Campagne 5-10-15. Que l'on parle de l'impact d'une hausse du salaire minimum sur l'économie/l'emploi et plus particulièrement sur la capacité des organismes communautaires à y répondre ou encore pour connaître qui sont les personnes à bas salaire au Québec, Mélanie a réussi en peu de temps à aborder les principaux enjeux autour des revendications de cette campagne.

Présentation et expérimentation de la formation en élaboration sur la séparation/la coparentalité/la recomposition familiale

Après une brève mise en contexte de ce qui nous a amené à élaborer une nouvelle formation et un guide pour formatrices-teurs, Marie-Iris Légaré, du Centre de participation, de ressourcement et de formation-CPRF qui nous accompagne dans cette démarche, a invité les membres à déballer à tour de rôle des «cadeaux» très bien emballés à l'aide... de mitaines de four ! À l'intérieur, la présentation de la structure du guide et des cinq modules qui le composeront. Le déballage s'est fait au son de «*Staying' Alive*» et n'a pas manqué de nous faire vivre quelques beaux fous rires !

Mais la présentation n'aurait pas été complète sans une vraie expérimentation de certaines activités proposées dans le guide. C'est donc quatre groupes, animés par les membres du comité de travail, qui se sont formés afin de vivre, d'échanger, de corriger, de commenter, de critiquer les ateliers élaborés. Vous avez très bien joué le jeu et nous vous en remercions ! Vos commentaires plus que positifs quand à l'ensemble de la formation à venir, nous donnent des ailes pour la suite des travaux. Pour terminer, nous avons procédé à un sondage sur le meilleur titre possible pour ce guide et présenté l'échéancier prévu.



DES NOUVELLES DES GROUPES :

Vie associative et enjeux locaux/régionaux

Afin d'écourter la journée du lendemain, nous avions fait le choix de faire cette animation à la fin du souper plutôt que le samedi matin. Chaque association devait nous dire son *Prix citron* (bon coup) et son *Prix orange* (moins bon coup) en lien avec sa vie associative, ses enjeux locaux et régionaux pour l'année. Nous avons eu droit à une belle salade de fruits ! Quelques *Prix orange*: Création d'un jardin collectif, projets d'art engagé, maison de quartier, habitation pour mères monoparentales, création et diffusion de capsules Web sur la monoparentalité, etc. Mais aussi à des *Prix citron* : changements de locaux non prévus, construction d'un stationnement qui menace une habitation à loyer modique, destruction d'un pont qui oblige des familles à faire de grands détours, etc.

Documentaire «Amour et argent peuvent faire bon ménage»

Pour terminer la journée, les membres étaient invité(e)s à visionner et à échanger autour du documentaire «*Amour et argent peuvent faire bon ménage*». Ce documentaire est l'aboutissement d'un projet partenarial initié par Relais-femmes, avec la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Hélène Belleau et Sophie Bissonnette. À travers différents témoignages de couples et d'expert(e)s, le documentaire présente les codes amoureux dont il faut tenir compte dans les discussions autour de l'argent, les principaux modes de gestion utilisés par les couples, sans oublier les conséquences financières d'une rupture. Il apporte également des éléments de clarification sur les différents types d'union au Québec et démystifie la croyance du «mariage automatique» pour les conjoint(e)s de fait.

Assemblée générale annuelle

Le lendemain matin, les membres étaient convié(e)s à la 43^e assemblée générale annuelle de la FAFMRQ, sous la présidence de Nicole Lacelle.

Ce n'est pas sans émotion qu'Andrée Normandeau, présidente de la FAFMRQ, a ouvert l'assemblée. En effet, après cinq années à la présidence, Andrée terminait ses deux mandats réglementaires. Elle a tenu à souligner la belle participation des membres de la FAFMRQ aux nombreuses mobilisations et l'engagement important des membres aux différents comité de travail.

Un nouveau conseil d'administration

Le tout s'est terminé par l'élection des membres du conseil d'administration. C'est donc : Michelle Pelletier - La Petite maison de la Miséricorde (présidente), Mira Tremblay-

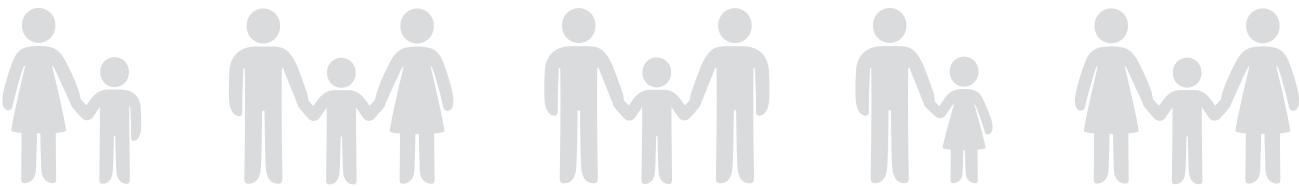
Laprise - Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine (vice-présidente), Danielle Martin - Maison de la Famille Contre vents et marées de Chandler (trésorière), Audrey Camirand - Réseau d'aide aux familles en transition - RAFT (secrétaire) et Marie-Josée English - Regroupement des familles monoparentales et recomposées du la Vallée du Richelieu Bonjour Soleil, Diane Dupuis - Re-Nou-Vie et Carole Girouard - Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît (administratrices) qui ont été élues pour veiller à la mission de la FAFMRQ. Pour terminer, nous avons souligné le départ des trois membres sortantes par la remise d'un trophée et une belle main d'applaudissement pour le travail accompli. Une assemblée qui s'est conclue par une évaluation plus que positive et plein de pain sur la planche.

Comité de réflexion sur la rencontre nationale

Suite à une préoccupation des membres du conseil d'administration de stimuler davantage la participation de tous les groupes membres de la FAFMRQ à nos rencontres, nous avons mis sur pied un comité de réflexion. Ce comité composé de deux membres du CA (Mira Tremblay-Laprise et Carole Girouard) et d'une travailleuse de la FAFMRQ (Laurence Lagouarde) s'est rencontré via Skype, en février dernier. Plusieurs idées sont ressorties des échanges dont celles de tenir la prochaine assemblée générale le vendredi plutôt que le samedi et de programmer une soirée à saveur plus sociale, le vendredi soir. Nous évaluerons durant la prochaine année si les changements opérés ont été favorables à une plus grande participation des membres.

2.3 Vie associative (liaison et soutien aux membres)

Si dans la première partie de notre mission on retrouve la défense des droits et des intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et la représentation politique des ses membres, la deuxième partie met l'emphase sur le soutien aux membres par diverses activités de formation et d'information. Cette partie représente donc un travail important au sein de la Fédération et cette année n'a pas fait exception, puisque plusieurs groupes-membres ont fait appel à nous à différentes périodes de l'année. Les besoins exprimés sont divers et touchent plusieurs aspects de l'existence d'un groupe. Si quelques fois une réponse par téléphone suffit à donner une précision sur des règlements généraux, des procédures d'assemblée ou encore obtenir une référence, dans d'autres cas une visite a été nécessaire pour rencontrer les équipes de travail en place, les conseils d'administration ou encore un(e) nouveau-nouvelle coordonnateur-trice en place aux prises



avec des difficultés particulières ou un besoin de formation. C'est dans ce cadre que Laurence Lagouarde, l'agente de liaison et de mobilisation, a été invitée à rencontrer le conseil d'administration de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, celui du Service d'Entraide Passerelle et la nouvelle coordonnatrice du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval.

Nous participons aussi à l'occasion aux différentes activités organisées par nos associations-membres. Cette année, nous avons participé à l'inauguration des nouveaux locaux de Halte-la-Ressource et de leur *Bibliothèque inclusive et solidaire* et à celle de la nouvelle maison d'Escale Famille le Triolet - Escale pour toit pouvant accueillir 21 mères cheffes de famille monoparentale.

Malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons participer à toutes les invitations que nous recevons, mais nous sommes toujours ravis de les recevoir! Aussi, parce que nous souhaitons demeurer proches du terrain, cette année encore nous avons sollicité nos membres à plusieurs reprises pour qu'ils nous alimentent sur différents dossiers en lien avec la monoparentalité et la recomposition familiale ou pour connaître leur opinion sur de nouveaux outils ou formation. Encore une fois, vous avez été nombreux-ses à y répondre et nous vous en remercions ! Nous tenons également à souligner la magnifique participation des membres de la FAFMRQ aux différentes mobilisations dans le cadre de la *Campagne Engagez-vous pour le communautaire*. Bravo !

2.3.1 Formation sur la rupture et la coparentalité

Nous pouvons presque dire mission accomplie ! En effet, malgré plusieurs contrebans, nous avons presque complété le guide de formation entamé en 2016 et, une première formation de formatrices-teurs devrait pouvoir être programmée au printemps 2019. Suite au départ de notre accompagnatrice du CPRF, nous avons été obligé de réaménager notre échéancier et de revoir le budget dédié à ce travail. Toutefois, nous avons pu poursuivre le travail avec elle, mais sur une base beaucoup plus restreinte. Les rencontres en grand comité n'étant plus possible à partir de ce moment-là, c'est donc davantage par allers-retours informatique que nous avons pu finaliser le tout. Beaucoup

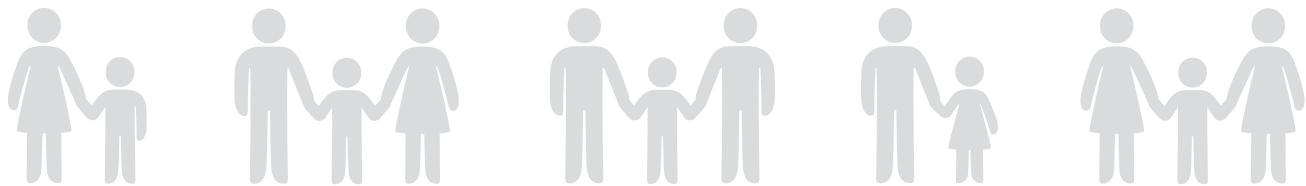
de lecture, de relecture, de correction, de réaménagement des modules ! Mais avant ces changements, le grand comité de travail composé de: Isabelle Couture de Bonjour Soleil, Annie Lavoie de Re-Nou-Vie, Claudia Martin de la Petite maison de la Miséricorde et Audrey Camirand du RAFT et de Laurence Lagouarde, travailleuse à la FAFMRQ, s'est réuni à deux reprises. Le comité de suivi, quand à lui, s'est rencontré à cinq reprises. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres bénévoles pour leur généreuse contribution et pour leur capacité d'adaptation, ainsi que Marie-Iris Légaré qui malgré la fin de son emploi au CPRF a poursuivi le travail. Merci !

Aussi, suite à la présentation de la structure, des contenus et des outils lors de la rencontre nationale de juin 2017, nous avons pu recentrer le travail et simplifier le vocabulaire employé. Il restera cependant plusieurs étapes avant d'avoir le guide en main : une relecture par un comité formé de différent(e)s professionnel(l)e)s, la mise en page finale et le travail de graphisme.

En élaborant ce cahier d'animation de groupe, la FAFMRQ souhaite :

- fournir un matériel qui soit à la fois spécifique à la FAFMRQ et adaptable en fonction des réalités de chaque association ;
- revaloriser et renforcer la pratique d'animation de groupe selon les principes d'éducation populaire autonome propre à l'action communautaire autonome chez les associations membres ;
- outiller les personnes animatrices des associations avec des éléments d'analyse, des animations pratiques et des outils concrets ;
- renforcer le sentiment d'appartenance des associations envers la FAFMRQ ;
- équiper des organisations ou des personnes animatrices qui ne sont pas membres de la FAFMRQ avec un matériel d'animation de qualité.

Nous visons ainsi à fournir une base commune à nos associations membres et à d'autres organisations qui agissent auprès des familles monoparentales et recomposées sur l'ensemble du territoire québécois, permettant d'uniformiser la réponse aux besoins des parents qui vivent la séparation et la recomposition familiale.



AXE 3 • RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT

Participer activement à des partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions, d'enrichir nos revendications et de permettre un transfert des connaissances auprès de nos membres.

3.1 Partenariat de recherche séparation parentale, recomposition familiale : *Enquête longitudinale auprès des familles séparées et recomposées du Québec*

Rappelons que nous avons reçu une réponse positive du Conseil de recherche scientifique du Canada (CRSH) le 20 avril 2016 pour mener une enquête longitudinale portant sur la situation des familles séparées et recomposées du Québec, jumelée à une analyse du droit et des politiques publiques les concernant. Ce nouveau partenariat a débuté en avril 2016 et se terminera au 31 mars 2023. La FAFMRQ sera encore une fois aux premières loges de cet ambitieux projet puisque la directrice générale agira à titre de codirectrice communautaire au côté de Marie-Christine Saint-Jacques comme codirectrice scientifique. Nous faisons une enquête sur la réalité des familles séparées et non pas une enquête très pointue sur l'adaptation des enfants. On mesure le point de vue des adultes, des parents sur plusieurs années. La dernière année a été marquée par le développement et la mise en place du projet principal du Partenariat, soit la réalisation d'une vaste enquête auprès des parents séparés et recomposés du Québec. Ce travail s'est fait de manière collaborative, en mettant à profit les expertises de tous les participants à cette équipe: co-candidats, organismes partenaires, collaborateurs et étudiants gradués. Ceux-ci se sont réunis à plusieurs reprises afin de définir ensemble le projet et les organismes partenaires ont joué un rôle actif au moment de prioriser et de définir les questions de recherche spécifiques, de sélectionner les concepts à documenter et les outils de mesure à retenir.

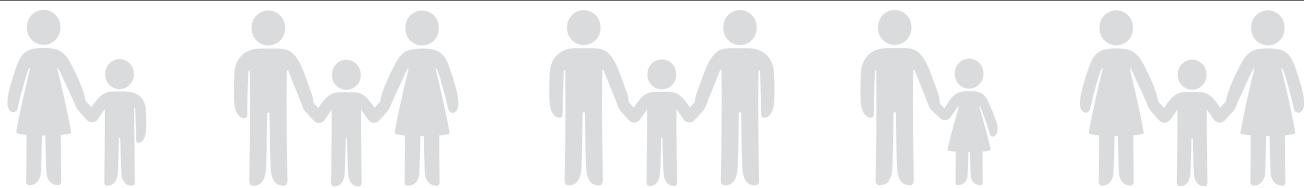
Les organismes partenaires sont donc impliqués dans le leadership intellectuel du projet depuis le début et continueront à être étroitement associés à sa réalisation. Leur engagement se poursuivra avec la même intensité lors des étapes subséquentes qui consisteront, notamment, à interpréter les données, à diffuser les résultats et à élaborer des stratégies efficaces et novatrices de transfert et de mobilisation des connaissances. Les organismes partenaires sont également impliqués dans la structure de gouvernance basée sur un principe de parité entre les acteurs des milieux universitaires et les acteurs du milieu. Ainsi, la représentante de la FAFMRQ co-dirige l'Axe 3. Plusieurs rencontres se sont tenues des divers comités d'axes et du comité d'orientation. De plus, le partenariat a tenu, à Trois-Rivières le 13 octobre

dernier la 7^e journée annuelle. Plus de 70 intervenants des milieux psychosociaux et juridiques, chercheurs et étudiants ont participé à la demi-journée de formation sur le thème *Familles à haut conflit: quelles sont les bonnes pratiques?* L'après-midi, réservé aux membres de l'équipe, a permis de faire le point sur l'avancement de l'enquête, de discuter du choix des thématiques qualitatives et de rappeler quelques événements à venir. La prochaine année sera marquée par la première collecte de données auprès des parents, le développement d'enquêtes qualitatives, la tenue d'une journée de perfectionnement s'adressant aux intervenants et aux étudiants gradués et l'organisation d'un colloque.

3.1.1 Programme d'éducation en ligne pour les couples/parents de familles recomposées

La FAFMRQ est associée depuis le début à l'implantation de ce programme d'éducation en ligne pour les couples/parents de familles recomposées proposé par Claudine Parent, chercheure à l'Université Laval du Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR). Ce projet permettra aux familles recomposées d'avoir accès gratuitement à un programme d'éducation en ligne basé sur des résultats de recherche à la fine pointe des connaissances et de disposer d'outils adaptés à leur réalité. Le programme s'intitule: *La famille recomposée, une équipe à bâtir*. Son but est de fournir une expérience éducative en ligne aux couples/parents afin qu'ils puissent enrichir leurs connaissances sur la recomposition familiale, ainsi que leurs habiletés à communiquer et à résoudre leurs problèmes. Le programme devait être mis en ligne à l'automne 2017, mais plusieurs défis techniques ont retardé l'avancée des travaux. C'est donc à l'automne 2018 qu'il sera accessible au public. Entre temps, nos groupes ont pu visionner les différentes capsules vidéos et tester les différentes activités proposées et ainsi transmettre leurs commentaires et appréciations à la chercheuse principale. Nous aurons de plus, l'occasion de le présenter en détail à nos membres lors d'un atelier programmé dans le cadre de notre prochaine rencontre nationale.

Ce programme représente l'aboutissement de plusieurs années de recherche en partenariat entre le milieu de la recherche (JEFAR) et la pratique terrain (FAFMRQ). Il est issu de la mise en commun du travail d'un regroupement de chercheurs et de cliniciens qui œuvrent pour le mieux-être des couples et des enfants qui vivent une réorganisation familiale.



3.2 Partenariat Famille Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques

Ce nouveau partenariat de recherche dont la FAFMRQ est membre et active réunit une dizaine de chercheurs et une dizaine de collaborateurs issus de plusieurs universités et spécialisés dans différentes disciplines, cinq partenaires des milieux communautaires et quatre partenaires des milieux gouvernementaux. Ce partenariat s'articule autour de quatre axes :

- 1) pluralité normative entourant les liens conjugaux;
- 2) pluralité normative entourant les liens de filiation;
- 3) les politiques familiales : enjeux et débats;
- 4) les mobilités quotidiennes des familles et de leurs membres.

En plus de siéger au conseil des partenaires, la FAFMRQ siège sur deux comités d'axe (1 et 3). Les comités d'axe ont pour mandat d'élaborer annuellement une programmation d'activités de recherche, de diffusion et de transfert liées aux travaux de l'axe. Ils sont tripartites, réunissant des chercheurs, des représentants des partenaires communautaires et des représentants des partenaires gouvernementaux.

En cours d'année, plusieurs rencontres ont eu lieu, ainsi que des conférences midi et des séminaires. La FAFMRQ a participé activement au comité organisateur du colloque sur les 20 ans après la politique familiale: «Le temps des bilans autour de la politique familiale» tenu le 20 avril 2018. Nous siégeons également au comité de célébration des 25 ans du partenariat prévu en novembre 2018. Nous sommes également impliqués dans plusieurs recherches du Partenariat. La FAFMRQ a fourni à l'automne un article pour le Bulletin du partenariat sur nos activités de l'année.

On continue...

Comme ce partenariat sur 4 ans se termine en 2018, une demande de subvention a été élaborée à l'automne 2017 pour poursuivre. Le 1^{er} mai dernier, nous avons obtenu le financement d'équipe pour le Partenariat Familles en mouvance ! Le Fonds de recherche Société et culture a octroyé un montant total de 529 948 \$ pour la période 2018-2022 pour la programmation intitulée : Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux, juridiques et économiques.

3.2.1 Pluralité normative entourant les liens conjugaux (Axe 1)

La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui se concentre sur les enjeux sociaux entourant les transformations et la

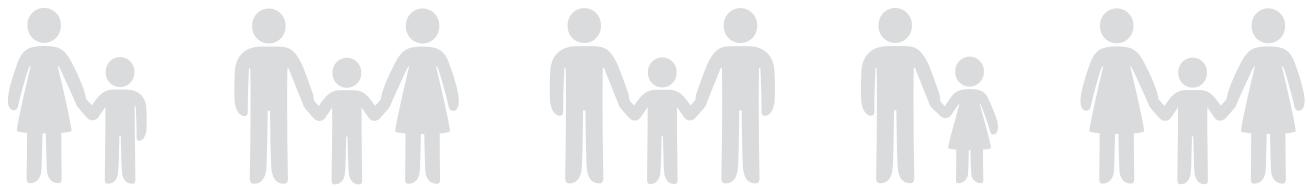
multiplication des formes de la conjugalité. Au cœur de ces questions se trouvent les négociations conjugales autour d'enjeux aussi divers que le choix de l'union, les liens économiques entre conjoints, la conciliation famille-travail-études, la rupture et ses conséquences sur les membres de la famille. Quelles sont les contraintes qui limitent ces négociations et les possibilités réelles de faire des choix et pour quels individus et quelles familles? Peu d'activités ont été tenues dans le cadre de cet axe cette année. On se rappellera qu'en avril 2017, une rencontre avait permis à Marie-Claude Giguère, économiste à la direction des politiques au ministère de la Famille, de présenter des données à jour et fort éclairantes sur les impacts de la recomposition au point de vue fiscal. Puis, en mars 2018, une rencontre a eu lieu qui a permis à Chiara Pazessi, professeure de sociologie à l'UQAM et nouvelle venue au sein du partenariat, de nous présenter ses projets de recherche. La rencontre a également permis aux autres membres de l'Axe de présenter leurs dossiers en cours. Un projet de colloque sur les questions fiscales entourant la conjugalité est présentement sur la table et pourrait se tenir à l'automne 2018.

3.2.2 Les politiques familiales : enjeux et débats (Axe 3)

La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui a notamment pour tâche la mise à jour des fiches «Agir sur les politiques familiales» publiées en 2005. On s'accorde sur la pertinence de réactualiser l'outil de 2005 : mettre à jour certaines fiches et en ajouter d'autres ainsi que la production d'outils pour leur diffusion. Nous avons obtenu un financement du CRSH dans le cadre du programme Connexion en octobre 2016 pour la mise à jour des fiches. Le comités s'est réuni en janvier 2018, pour préparer le colloque sur les 20 ans de la politique familiale d'avril. En juin prochain, la version finale des fiches sera terminée et, durant l'été, un travail sera réalisé sur la capsule et sur les webinaires. Le lancement des fiches est prévu dans le cadre du colloque des 25 ans du Partenariat en novembre 2018.

3.3 Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Depuis 2011, la FAFMRQ participe aux travaux du Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS). L'objectif de ce groupe de recherche est «de contribuer au renouvellement des théories des mouvements sociaux, du syndicalisme et de la représentation collective à partir des luttes menées par des travailleurs et travailleuses pauvres». La programmation s'articule en trois axes. Le



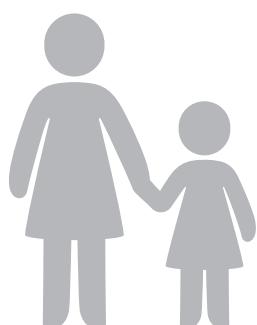
premier axe est centré sur l'analyse de l'action publique dans le champ de la protection sociale et ses effets sur la précarisation du travail. Le second axe consiste à incorporer le caractère sexué de l'organisation du travail à l'analyse des réorganisations et segmentations du marché du travail. Le troisième axe est dédié à l'action collective, au militantisme, aux formes de résistance et aux pratiques de mobilisation des travailleurs et travailleuses pauvres.

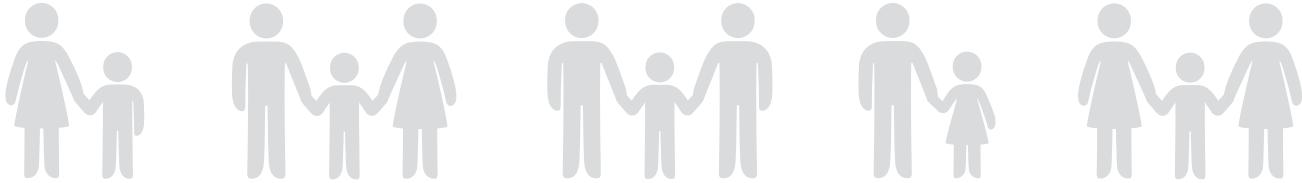
En 2017-2018, la FAFMRQ a encore participé à plusieurs des activités du GIREPS. Le 7 décembre 2017, la directrice générale de la Fédération a également participé à une table ronde sur la recherche partenariale, aux côtés d'autres intervenantEs du milieu de la recherche et du milieu communautaire. L'objectif de cet événement était de tenter de répondre à diverses questions telles: Comment se déroule la recherche partenariale? Comment générer un véritable partage des savoirs? Comment s'assure-t-on que la recherche touche les personnes visées et ne s'arrête pas à la fin du projet?

Mais l'activité du GIREPS qui a demandé le plus d'implication de la part de la FAFMRQ est certainement le projet de recherche sur les conditions de travail dans les organismes d'action communautaire autonome. En plus de participer à la phase d'élaboration du projet qui s'est déroulée dès l'automne 2017, la FAFMRQ, a été et sera encore étroitement impliquée dans ses différentes phases de réalisation. Ce projet de recherche, qui s'étalera sur un peu plus d'une année, a obtenu un financement du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), vise à

documenter la précarisation des conditions de travail et les pratiques de gestion du travail dans les organismes d'ACA. Cette recherche est effectuée en partenariat et regroupe le GIREPS, un groupe de recherche s'intéressant à l'emploi la pauvreté et la protection sociale, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et Au Bas de l'Échelle. Ensemble, nous souhaitons continuer les réflexions amorcées dans le cadre de la Commission populaire de l'action communautaire autonome (2016) et des États généraux du communautaire (2014), qui tous deux ont identifié l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'action communautaire autonome comme un enjeu important.

Le premier volet de la recherche tracera un portrait qualitatif des conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses du secteur de l'action communautaire autonome et c'est pour ce faire que nous avons besoin de rencontrer des travailleurs et travailleuses présentement à l'emploi d'un organisme communautaire autonome. Le second volet cherchera à mieux comprendre les pratiques de gestion dans les organismes communautaires et les obstacles auxquels font face les CA. Celui-ci complètera le portrait qualitatif des conditions de travail que nous aurons développé dans notre premier volet. Les résultats de la recherche seront publiés sur diverses plateformes, notamment dans les pages du Bulletin de liaison de la FAFMRQ.





AXE 4 • VISIBILITÉ ET PROMOTION

Faire en sorte que le plus de gens connaissent la Fédération et ses associations.

4.1 Membership

Au 31 mars 2018, la Fédération comptait 42 membres, dont 31 ayant le statut de membre actif, neuf membres associés et deux membres individuels. C'est l'organisme *La Chrysalide* que nous avons accueilli, cette année, comme nouveau membre actif. Ce centre d'accompagnement aux familles monoparentales permet à des femmes cheffes de famille monoparentale d'avoir accès à un logement temporaire décent, abordable et sécuritaire. L'organisme vise aussi à inciter les locataires à se réapproprier leur place dans la société comme citoyennes à part entière, par l'élaboration et la réalisation d'un projet de vie socioprofessionnel. Bienvenue à *La Chrysalide* !

Aussi, nous avons accompagné un de nos groupes, *Halte la Ressource*, dans une difficile démarche de transfert du ministère de la Santé et des Services Sociaux vers le ministère de la Famille. Bien que cette reconnaissance ait été acceptée, le groupe devra attendre au 1^{er} avril 2019 avant que ce transfert soit effectif. Ces démarches nous ont démontré, la méconnaissance du travail spécifique des associations de familles monoparentales et recomposées au sein de certaines direction régionales et une vision quelque fois restrictive et traditionnelle du rôle parental et des activités qui doivent être faites ou non au sein des OCF. Une rencontre d'information devrait d'ailleurs avoir lieu prochainement avec les conseillères-ers afin de les sensibiliser à la réalité particulière des associations de familles monoparentales et recomposées.

4.2 Bulletin de liaison

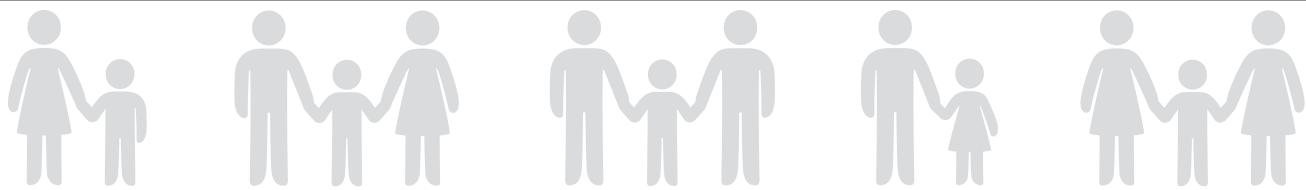
Depuis le dernier rapport d'activités, trois numéros du *Bulletin de liaison* de la FAFMRQ ont été publiés. La diffusion du Bulletin se fait en mode électronique; chacun des numéros est ainsi envoyé par l'entremise de notre base de données qui contient plus de 1000 adresses électroniques. Les sujets abordés dans cette publication sont toujours en lien avec les familles monoparentales et recomposées, ainsi qu'avec l'actualité politique et communautaire. Une relance effectuée auprès de nos abonné(e)s a encore permis cette année de recueillir des appuis financiers pour la publication de ce précieux outil d'information. Au moment de la publication d'un nouveau numéro, seuls certains articles du *Bulletin de liaison* sont mis en ligne sur le site Internet de la FAFMRQ. Cependant, le contenu complet du numéro précédent est rendu disponible

en format PDF aussitôt que le nouveau numéro est publié. L'édition d'octobre 2017, intitulée *Les femmes et les familles recomposées: dans l'angle mort de la fiscalité?* présentait un article de Ysendre Cozic-Fournier sur les incidences économiques de la recomposition familiale, ainsi qu'un article Carole Vincent, Suzie St-Cerny et Luc Godbout qui mettait en lumière les inégalités fiscales entre les femmes et les hommes. On pouvait également lire, dans ce numéro, un article de Mercédez Roberge sur le droit d'association, un autre sur le point de vue des familles dans les études sur la négligence signé par Vicky Lafontaisie, Tristan Milot et Carl Lacharité ainsi qu'un dernier de Lorraine Desjardins sur les catastrophes pressenties suite à la mise en oeuvre du Programme objectif emploi.

En février 2018, le Bulletin arborait le titre *Lutter contre la pauvreté sans questionner les inégalités: un échec assuré!* Il y était notamment question du troisième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, d'abord sous la plume de Vivian Labrie, qui proposait un bilan du chemin parcouru depuis la proposition citoyenne de 2000, puis sous la forme d'une analyse des mesures destinées aux familles faite par Lorraine Desjardins. Eve-Lyne Couturier y signait un article sur les conditions de travail au Québec, notamment en matière de vacances et Caroline Toupin abordait les résultats fort positifs d'un sondage sur le communautaire mené auprès de la population du Québec. Finalement, un article de Doris Chateauneuf, Julie Lessard et Dominique Goubau abordait les défis et les enjeux liés au placement en famille d'accueil «banque mixte».

Dans le numéro de juin 2018, qui était encore en préparation au moment d'écrire ces lignes, il sera question des derniers développements dans la lutte pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants, de la réforme de la *Loi des normes du travail*, des 20 ans de la politique familiale et de la Marche de Villes en villages pour le droit au logement.

Nous tenons à remercier le ministère de la Famille pour son soutien financier, ainsi que nos abonné(e)s pour leur contribution annuelle. Nos remerciements vont également à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs qui ont contribué à enrichir le *Bulletin de liaison* de leurs précieux écrits et témoignages, ainsi qu'à David Bombardier pour la conception graphique et la mise en page.



4.3 Infolettre/Entre-Nous

De juin 2017 à avril 2018, nous avons fait parvenir six *Infolettre/Entre-nous*, plus deux *Infolettre Express*. Comme l'ancienne version papier de *L'Entre-nous*, l'*Infolettre* s'adresse exclusivement aux membres de la Fédération. Elle permet de tenir les membres informés de l'actualité communautaire et gouvernementale, des derniers développements concernant certains dossiers de la FAFMRQ, des mobilisations passées et à venir, des occasions de rencontres, etc. Cette année, beaucoup de contenu sur la Campagne Engagez-vous pour le communautaire. De plus, au cours de l'année, nous avons fait parvenir un sondage à nos membres pour connaître leur évaluation de ce nouvel outil en terme de diffusion, contenu et présentation. Les réponses reçues nous indique que :

- vous la partagez avec vos équipes et vos membres;
- vous appréciez sa présentation et les sujets abordés;
- vous souhaiteriez, de temps en temps, que nous abordions des dossiers plus spécifiques de la FAFMRQ et que nous fassions les suivis qui s'imposent.

Nous en tiendrons compte dans les prochaines éditions. Merci beaucoup pour vos commentaires, ils nous aident à mieux vous informer.

4.4 Site Internet et médias sociaux

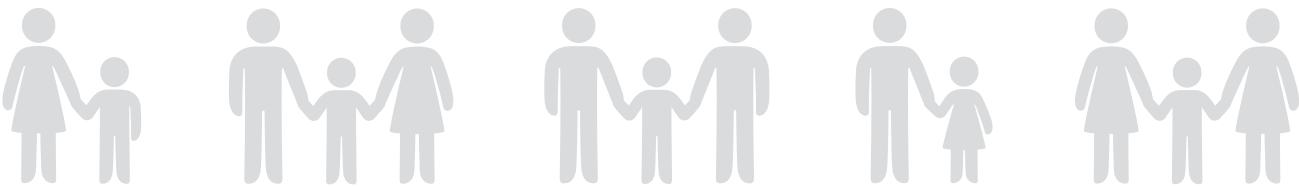
En 2017-2018, le site Internet de la Fédération a été abondamment alimenté par des articles témoignant de l'actualité communautaire et politique ainsi que des enjeux qui touchent les familles que nous représentons. Entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, ce sont plus de 19 ACTIONS, 21 PUBLICATIONS (3 Bulletins de liaison, 12 communiqués, 3 mémoires et avis, 1 rapport et 2 autres documents) et 435 ACTUALITÉS (articles, documents, vidéos, etc.) qui ont été publiées sur le site Web de la FAFMRQ.

Du côté des médias sociaux, notre page Facebook a été elle aussi abondamment alimentée au cours de la dernière année. De plus en plus, la FAFMRQ relaie les publications des pages Facebook de ses associations membres. La page FB comptait 1059 adeptes (mentions « J'AIME ») en date du 14 mai 2018, et plus de 1034 abonnés. Parmi ces adeptes, 69% sont des femmes, 28% sont des hommes et 3% sont des organisations. En termes de groupe d'âge, nos fans se retrouvent à 19% dans la catégorie des 25-34 ans, à 33% dans la catégorie des 35-44 ans et à 21% dans les 45-54 ans. La très grande majorité de nos fans (1012) habitent le Canada (dont 430 à Montréal et 109 à Québec), dix-huit habitent la France et sept habitent les États-Unis. Pour ce

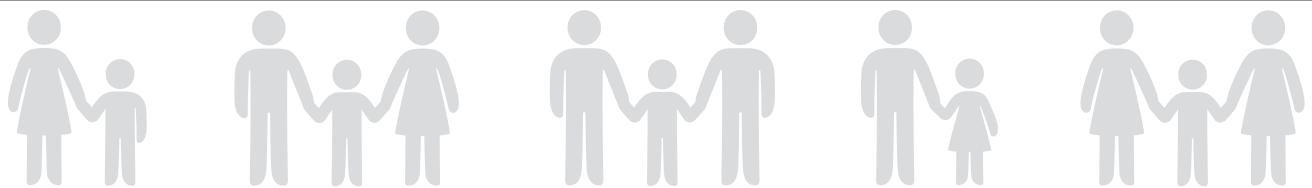
qui est de notre compte Twitter, nous avons émis un total de 864 gazouillis (tweets) depuis la création de notre compte et nous avons maintenant 768 abonné(e)s.

4.5 Participations à des congrès, colloques, invitations spéciales, formations, conférences, recherches, coalitions, concertations, etc.

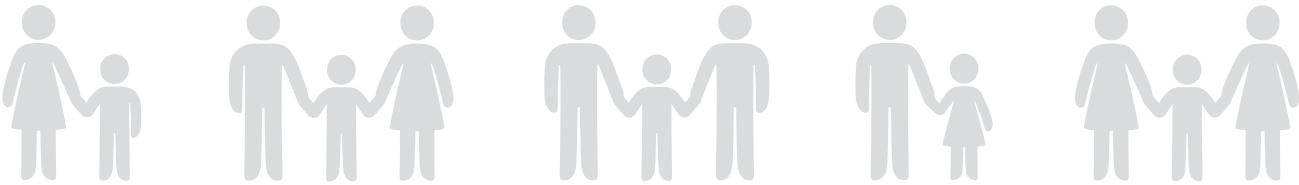
- Présentation des revendications de la FAFMRQ en matière de lutte contre la pauvreté devant les organismes membres du Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais (CROL) à Gatineau, 24 mai 2017;
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles – TRPOCB à Montréal, 6 juin 2017;
- Participation à un séminaire du Centre de recherches de Montréal sur le inégalités sociales et les discriminations - CREMIS- Démantèlement de l'état social et lutte à la pauvreté : Quelle place pour la défense collective des droits ?, à Montréal, le 15 juin 2017
- Participation à l'Assemblée générale annuelle du GIREPS, à Montréal, le 15 juin 2017;
- Participation à un midi conférence organisé par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, École de gestion de l'Université de Sherbrooke sur *la fiscalité est-elle neutre par rapport au sexe? Première analyse différenciée selon le sexe des mesures fiscales*, à Longueuil, le 15 juin 2017;
- Participation aux rencontres de la Table des partenaires OCF/MFA, à Montréal, le 19 juin, le 30 octobre 2017 et le 13 février 2018;
- Participation aux rencontres du comité de travail de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique, à Montréal, le 19 juin, 5 octobre, 21 novembre 2017, 1^{er} et 19 février, 5 avril 2018;
- Rencontres de travail sur le projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans le communautaire, à Montréal, les 27 juin et 16 novembre 2017 ainsi que les 26 mars et 23 avril 2018;
- Participation au lancement de la stratégie gouvernementale d'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, à Montréal, le 29 juin 2017;
- Participation à une rencontre de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études avec le cabinet de la ministre du travail dans le cadre de la révision de la Loi sur les normes du travail, à Montréal, le 3 juillet 2017;
- Participation au 7^e congrès international de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale à Montréal, les 4, 5 et 6 juillet 2017;



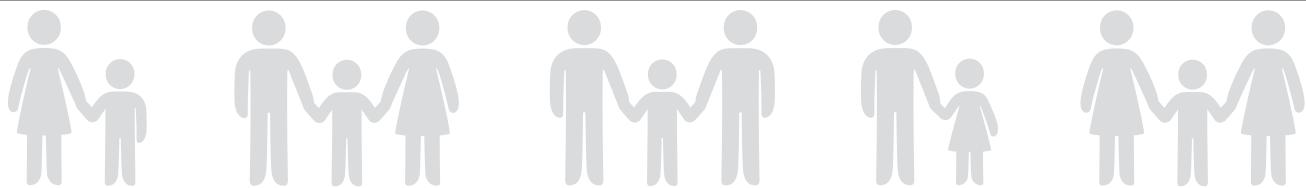
- Visite au Bazar de déménagement de Halte la Ressource, un organisme membre de la FAFMRQ, le 26 août 2017;
- Participation à une assemblée de la Coalition main rouge à Montréal, 30 août 2017;
- Participation aux réunions du comité de coordination national de la Campagne engagez-vous pour le communautaire, à Montréal, les 31 août, 20 novembre, 19 décembre 2017 ainsi que les 16 janvier, 15 février, 2-5-13-21 mars, 24 avril et 29 mai 2018;
- Participation à l'action de la Coalition Main Rouge destinée à lancer la campagne *Viser la justice sociale, Récupérer notre trésor collectif*, au Centre de commerce mondial, à Montréal, le 7 septembre 2017;
- Participation à une rencontre de la campagne *Mon OSBL n'est pas un lobby*, à Montréal, le 12 septembre 2017;
- Participation à une rencontre de la Coalition pour l'accès aux services des CLE (CASC), à Montréal, le 13 septembre 2017;
- Participation à la pendaision de crêmaillère dans les nouveaux locaux de Halte la Ressource, un organisme membre de la FAFMRQ, à Montréal, le 15 septembre 2017;
- Rencontre avec une étudiante à la maîtrise en journalisme de l'Université de Montréal, le 18 septembre 2017;
- Participation aux rencontres de la Coalition sur la conciliation famille-travail-études, 19 septembre 2017, 29 mars et 29 mai 2018;
- Participation aux rencontres du Groupe des 13, les 18 septembre, 27 novembre 2017, 24 janvier, 12 février et 23 avril 2018;
- Rencontre d'échanges avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance en vue des consultations sur le projet de loi 143 – *Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance*, le 20 septembre 2017;
- Participation à l'Assemblée générale annuelle de Relais-femmes à Montréal, 21 septembre 2017;
- Participation aux rencontres du Conseil d'administration du Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP), au comité de services aux citoyens et au comité de gouvernance, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre 2017, 8 février, 17 avril et 3 mai 2018 et une séance extraordinaire le 8 mai 2018;
- Participation à la rencontre de suivi sur les organismes de bienfaisance, à Montréal, 22 septembre 2017;
- Participation au premier conseil d'administration de la FAFMRQ de la rentrée, à Montréal, le 23 septembre 2017;
- Participation à la grande manifestation nationale et chaîne humaine de la campagne *Engagez-vous pour l'ACAI*, à Québec, le 27 septembre 2017;
- Participation à la rencontre du Collectif pour un Québec sans pauvreté, à Montréal, les 5 et 6 octobre 2017;
- Participation à une soirée d'échanges autour du livre *L'amour et l'argent: guide de survie en 60 questions*, de Hélène Belleau et Delphine Lobet, à la Librairie Pauline, à Montréal, le 11 octobre 2017;
- Participation aux rencontres du Partenariat de recherche séparation parentale, recomposition familiale-Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec à l'Assemblée générale, aux comités d'orientation et au comité de l'axe 3 sur les thèmes de la séparation parentale et de la recomposition familiale, pour laquelle la directrice générale de la FAFMRQ agit comme co-directrice communautaire, le 13 octobre 2017, 25 janvier, et le 1^{er} juin 2018;
- Rencontre avec la députée Véronique Hivon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille et de justice, pour la FAFMRQ et la CCFTE, à Montréal, le 16 octobre 2017;
- Participation à une rencontre d'information sur la candidate à la présidence de la FFQ et au vote, à Montréal, le 18 octobre 2017;
- Rencontre avec trois étudiantes en travail social du CÉGEP Maisonneuve, le 19 octobre 2017;
- Participation aux rencontres avec les regroupements membres de la Table des partenaires pour les demandes de reconnaissance de nouveaux OCF au MFA, 23 octobre, 6 novembre 2017, 6 mars 2018;
- Inauguration de la nouvelle maison d'Escale Famille Le Triolet - Escale pour toit, un groupe membre de la FAFMRQ, le 24 octobre 2017;
- Participation à une rencontre avec des député-e-s de l'Assemblée nationale dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome du RQ-ACA, à Québec, le 25 octobre 2017;
- Participation à la Journée de réflexion du le revenu minimum garanti organisée par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CCLPE), au Palais des congrès à Montréal, le 25 octobre 2017;
- Rencontre avec un étudiant en travail social de l'Université de Montréal, le 26 octobre 2017;
- Participation à la *Grande manifestation pour la justice sociale* de la Coalition Main Rouge, à Montréal, le 28 octobre 2017;
- Panel organisé par le Club du 15\$ (un groupe formé par des étudiantEs de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal) sous le thème "Faut-il augmenter le salaire minimum à 15\$?", et réunissant des intervenantEs de divers horizons, dont des représentantEs de la Campagne 5-10-15 et des économistes, le 31 octobre 2017;



- Rencontres de travail avec le coordonnateur du Front commun des personnes assistées sociales du Québec en vue de former un Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, les 7 novembre et 7 décembre 2017 ainsi que le 11 janvier 2018;
- Participation à une conférence de presse du Collectif pour un Québec sans pauvreté en appui à la déclaration de principes sur le Revenu minimum garanti, à Québec, le 8 novembre 2017;
- Participation à une assemblée de la Coalition main rouge à Montréal, 8 novembre 2017;
- Conférence sur la FAFMRQ et les défis des familles recomposées dans les bibliothèques de Montréal, (Langelier et Mordecai Richler), le 8 et 21 novembre 2017;
- Rencontre avec le conseil d'administration de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, le 9 novembre 2017;
- Participation aux rencontres (conseil des partenaires, comité axe 3, comité 25 ans) du partenariat « Familles en mouvance de l'INRS-USC », à Montréal, 9 novembre 2017, 15 janvier et 18 mai 2018;
- Participation aux rencontres du Comité communication de la Campagne engagez-vous pour le communautaire, à Montréal, les 29 novembre, 14 décembre 2017 et les 5 février et 30 avril 2018;
- Assemblée générale et rencontre régulière du Collectif pour un Québec sans pauvreté à Québec, les 29 et 30 novembre 2017;
- Distribution de tracts pour la Campagne 5-10-15, à Montréal, le 1^{er} décembre 2017;
- Participation à la Table ronde sur la recherche partenariale organisée par le GIREPS, Relais-femmes et le RÉQEF, à Montréal, le 7 décembre 2017;
- Participation à une rencontre de formation et de mobilisation sur *Le droit collectif de s'associer : un droit à défendre et des luttes solidaires à mener*, organisée par la Ligue des droits et libertés, la TRPOCB et les Services aux collectivités, à Montréal, le 8 décembre 2017;
- Participation au dépôt du plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, à Québec, le 10 décembre 2017;
- Participation à la journée de réflexion du RQ-ACA ayant pour titre: *Vers un plan d'action gouvernemental?* à Montréal, le 12 décembre 2017;
- Formation de secourisme en milieu de travail, à Montréal, les 6 et 13 décembre 2017;
- Participation à une rencontre à l'ICEA sur un projet de recherche pour favoriser le retour aux études des femmes monoparentales, à Montréal, le 13 décembre 2017;
- Participation à une rencontre de la CCFTE avec le ministre de la Famille, à Sherbrooke, le 15 décembre 2017;
- Participation à une rencontre du comité de gouvernance de la FFAMRQ, à Montréal, le 17 janvier 2018;
- Participation au comité de révision de la formation sur la gestion des conflits de Relais-femmes, à Montréal, le 23 janvier 2018;
- Participation au lancement du Sommet de la famille du Réseau pour un Québec famille, à Montréal, le 29 janvier 2018;
- Journée d'analyse collective du troisième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté, organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, à Montréal, le 30 janvier 2018;
- Participation aux rencontres avec les regroupements régionaux de la Campagne Engagez-vous pour le communautaire, à Laval et Montréal, les 31 janvier, 19 février et 13 mars 2018;
- Participation aux rencontres pour l'organisation de la manif du 1^{er} mai à la CSN, le 1^{er} février et le 13 mars 2018;
- Rencontre avec une étudiante en Droit de l'UQAM en vue d'un projet ProBono visant à effectuer une recherche jurisprudentielle sur les pensions alimentaires pour enfants, le 6 février 2018;
- Participation à l'événement montréalais dans le cadre de la Journée d'actions régionales de la campagne #Engagez-vousACA! Sous le thème *Léitao, on voit rouge!*, le 7 février 2018;
- Rencontres de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, les 8 février, 8 mars et 18 avril 2018;
- Participation à la conférence de presse pour le lancement de la grande Marche pour le droit au logement, Montréal, le 18 février 2018;
- Manifestation de la Coalition Main Rouge devant les bureaux montréalais du Premier ministre du Québec, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, le 20 février 2018;
- Rencontre du Collectif pour un Québec sans pauvreté à Montréal, les 21 et 22 février 2018;
- Participation à une rencontre par Skype pour le Programme d'éducation en ligne pour les couples de familles recomposées, à Montréal, le 28 février 2018;
- Brunch-causerie sur le thème de la parentalité féministe, organisée par Halte la Ressource, le 7 mars 2018;
- Participation à l'action-éclair pour la Journée internationale des droits des femmes, à Montréal, le 8 mars 2018;
- Conférence sur les conjoints de fait, dans le cadre du 8 mars, organisée par l'Afeas de Laval, à Pointe-aux-trembles, le 7 mars 2018;



- Rencontre de l'Axe conjugalité du Partenariat Familles en mouvance de l'INRS-UCS, à Montréal, le 12 mars 2018;
- Participation à l'action régionale du FRACA dans le cadre de la *Campagne engagez-vous pour le communautaire*, à Montréal, le 13 mars 2018;
- Participation à une rencontre organisée par le Mouvement action chômage (MAC) et Action travail des femmes (ATF) sur la problématique *Femmes, chômage et discrimination*, à Montréal, le 14 mars 2018;
- Participation à une rencontre du Comité consultatif Famille, à Montréal, le 15 mars 2018;
- Participation et appui à l'Avis du Comité consultatif femmes en développement de la main d'œuvre sur les projets d'habitation pour femmes monoparentales, mars 2018;
- Journée de réflexion sur la mobilisation, organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le GIREPS, autour du troisième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté, à Montréal, le 20 mars 2018;
- Conférence de presse à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale, par la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, à Québec, le 21 mars 2018;
- Rencontre avec la nouvelle coordonnatrice du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval-RFMRL, à Laval, le 21 mars 2018;
- Rencontre de la Coalition contre le détournement de pensions alimentaires pour enfants avec le député de Drummond-Bois-Francs et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de solidarité sociale, Sébastien Schneeberger, à Québec, le 21 mars 2018;
- Entrevue radiophonique à l'émission *Québec, Réveille!*, de la station CKAI de Québec, suite à la conférence de presse du 21 mars de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, le 22 mars 2018;
- Rencontre avec deux responsables administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants, à Montréal, le 22 mars 2018;
- Participation au huis clos des médias du budget du Québec, à Québec, le 27 mars 2018;
- Participation à la journée de réflexion et de formation du RQ-ACA ayant pour thème : *Face à l'état : construire un rapport de force*, à Montréal, le 28 mars 2018;
- Participation au comité de révision de la formation sur la gestion des conflits de Relais-Femmes, à Montréal, le 11 avril 2018;
- Participation au colloque sur els 20 ans le politique familiale organisé par le Partenariat Famille en mouvance, à l'INRS, A Montréal, le 20 avril 2018;
- Participation au Forum sur l'aliénation parentale organisé par le Collectif de recherche féministe anti-violence (FemAnVi), le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM (IREF), à Montréal, le 26 avril 2018;
- Participation à une rencontre du comité de rédaction de la Revue Nouvelles pratiques sociales (NPS) à Montréal, le 27 avril 2018;
- Participation à la manifestation nationale du 1er mai sous le thème Prendre le parti des travailleurs et des travailleuses, le 28 avril 2018;
- Conférence de presse de la Campagne 5-10-15 et distribution de tracts, devant le métro Mont-Royal, à l'occasion de l'augmentation du salaire minimum, le 1er mai 2018;
- Participation, à titre de personne-ressource, à la Journée de réflexion sur les conditions de travail dans le communautaire, co-organisée par Au Bas de l'échelle, le RIOCm et le CFP, à Montréal, le 2 mai 2018;
- Conférence sur la FAFMRQ et le droit de la famille, à l'organisme Maison le Tremplin, à Longueuil, le 4 mai 2018;
- Participation au Sommet sur la famille, du Réseau pour un Québec Famille, à St-Hyacinthe, le 14 mai 2018;
- Participation à la Commission citoyenne sur le droit de la famille, à Montréal, le 15 mai 2018;
- Entrevue radiophonique sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants avec Mathieu Beaumont à l'émission *Il faut bien se lever!*, du 98,5 FM, le 18 mai 2018;
- Participation à l'inauguration de la Bibliothèque inclusive et solidaire du groupe-membre Halte la Ressource, le 18 mai 2018;
- Entrevue radiophonique sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants avec Martin Pelletier à l'émission *Midi Actualité*, du 107,7 FM, Estrie, le 18 mai 2018;
- Participation à l'assemblée générale annuelle du RQ-ACA et au Débat national des partis politiques : *Quelle vision politique pour le communautaire et le filet social*, à Montréal, le 22 mai 2018;
- Participation à la présentation du mémoire de la CCFTE sur le PL 176-Loi sur les normes du travail, à Québec, le 28 mai 2018;
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles – TRPOCB à Montréal, 5 juin 2018.



4.7 Concertations, représentations et collaborations

4.7.1 Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) regroupe 57 regroupements ou organismes nationaux représentant tous les secteurs de l'action communautaire autonome. Il a pour mission : la promotion de l'action communautaire autonome; la défense et la représentation des intérêts des organismes et regroupements d'action communautaire autonome. Il favorise la consultation, la concertation, la mobilisation des groupes d'action communautaire autonome et participe au développement social du Québec en fonction des valeurs, des principes et des aspirations de l'action communautaire autonome. Ses membres interviennent dans différents secteurs : santé et services sociaux, développement social, action bénévole, communication, consommation, environnement, défense collective des droits, logement, loisir, solidarité internationale, formation, ainsi qu'auprès des femmes, des jeunes, des familles, des autochtones, des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres, des personnes handicapées, des personnes réfugiées et immigrantes, etc.

C'est principalement dans le dossier de la reconnaissance, du financement et du respect de la politique d'action communautaire via la *Campagne Engagez-vous pour le communautaire* que nous nous sommes impliquées cette année au sein du RQ-ACA. D'abord en tant que membre du Comité de coordination national, puis par la suite comme membre du Comité communication (voir les détails dans la section 2.1 Reconnaissance et financement).

Semaine nationale de l'action communautaire autonome :

Rencontres avec les député-e-s

Le 25 octobre, c'est dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, que nous avons participé avec une délégation de 17 membres du RQ-ACA à une rencontre à l'Assemblée nationale, afin de présenter aux élus(e)s (député-e-s, caucus et ministres de tous les partis) les résultats du sondage, parler de l'impact positif des organismes et rappeler la nécessité de mieux les soutenir. Ce fut également l'occasion d'insister sur l'importance d'obtenir un nouveau plan d'action gouvernemental afin que les ministères agissent de manière cohérente et concertée. Plus d'une quarantaine d'élus des quatre principaux partis, dont cinq ministres ont accepté de nous rencontrer.

Nous avons également participé à deux rencontres de réflexion, d'une journée chacune, avec l'ensemble des membres du réseau. L'une le 12 décembre, avait pour

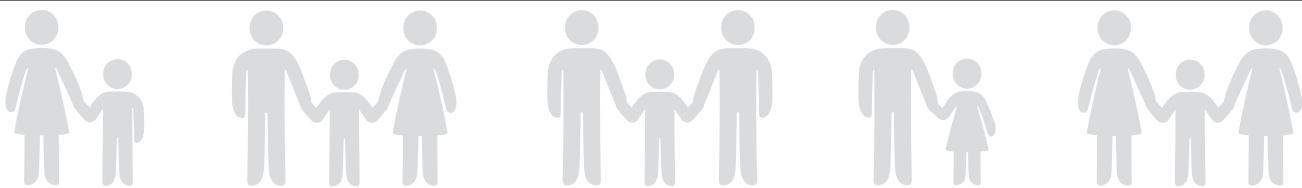
thème : *Vers un plan d'action gouvernemental?* En lien avec l'élaboration d'un prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire autonome. L'autre le 28 mars dernier, en prévision de la prochaine campagne électorale : *Face à l'état : construire un rapport de force*. Puis le 22 mai dernier, nous avons participé à l'assemblée générale annuelle du RQ-ACA et contribué à l'important débat national des partis politiques : *Quelle vision politique pour le communautaire et le filet social ?*

Consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance

Lors de sa dernière campagne électorale, le Parti libéral du Canada s'est engagé à moderniser les règles entourant les organismes de bienfaisance afin, notamment, de permettre aux organismes de faire des activités politiques et de contribuer sans contrainte aux débats sociaux et aux politiques publiques. Ainsi, l'Agence du revenu du Canada (ARC), en collaboration avec le ministère des Finances, lançait, le 27 septembre 2016, une consultation en vue de clarifier les règles concernant la participation des organismes de bienfaisance à des activités politiques. La FAFMRQ a participé à cette consultation. L'an dernier nous avions également participé à plusieurs rencontres et actions de la Coalition sous le leadership de l'organisme Équiterre pour réclamer une nouvelle loi. Toutefois, au cours de l'année nous avons été moins actif dans ce dossier. En effet, nous avons participé à une seule rencontre de la Coalition et collaboré avec le RQACA qui est intervenu dans ce dossier pour notamment démontrer l'importance que les organismes puissent participer pleinement à l'élaboration des politiques publiques afin que la population, via les organismes, puissent exercer leur pleine participation citoyenne.

C'est en mai 2017 que la ministre rend public le rapport du groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance chargé d'étudier les mémoires et les recommandations des organismes du milieu. Ce rapport tenait compte des recommandations émises lors des consultations par l'ensemble des organisations, soit de remplacer les lois floues et obsolètes qui régissent les organismes de bienfaisance par un nouveau cadre législatif qui leur assure une pleine liberté d'expression.

Dès la publication de ce rapport, le RQ-ACA a transmis une lettre à la ministre l'invitant à déposer rapidement un projet de loi afin de mettre en œuvre les recommandations émises dans le rapport. Le RQ-ACA a également salué la décision de la ministre de suspendre immédiatement toute activité liée aux vérifications politiques de l'Agence du revenu du



Canada, lancées en 2012 par le précédent gouvernement. Nous attendons toujours le dépôt du projet de loi.

4.7.2 Regroupement des organismes en défense collective des droits

En plus d'être membre du RQ-ACA, la FAFMRQ est membre du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). La mission du RODCD est de revendiquer une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits. En raison d'un agenda très chargé et du grand nombre de dossiers que la Fédération a dû traiter cette année, nous avons peu participé aux rencontres et aux activités du RODCD. Mais nous demeurons en communication avec le Regroupement et recevons l'ensemble de la correspondance et de la documentation qui est envoyée à ses membres.

En 2017-2018, les activités du RODCD se sont articulées autour de deux (2) priorités :

- 1) La reconnaissance et le financement des organismes de défense collective des droits;
- 2) La vie associative.

Au chapitre de la reconnaissance et du financement, en plus d'être présent au comité de coordination de la campagne Engagez-vous, le RODCD a également poursuivi la campagne Les droits ça se défend! Une manifestation des groupes de défense collective des droits, organisée par le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) s'est tenue à Québec, en avril 2018, jusque devant les bureaux du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le RODCD a également publié un communiqué au moment de la sortie du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale puisque celui-ci annonçait un rehaussement du financement des organismes de défense collective des droits. En effet, le Plan d'action nous apprenait que le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome serait bonifié de 2,2 millions\$ en 2018-2019, un montant qui ira à la mission globale des groupes. Cependant, à partir de 2019-2020, l'argent supplémentaire servira à soutenir les groupes qui offrent des services individuels à la population, ce qui représente un danger de détourner la mission des groupes, qui font de la défense collective et non individuelle des droits. Un document produit par le MÉPACQ et intitulé *DCD-101: Information de base sur le financement de la Défense collective des droits*, a été publié en mars 2018.

Dans l'année qui vient, le RODCD prévoit diverses actions toujours en vue de travailler à la reconnaissance et au financement des organismes de défense collective des

droits. Le Regroupement devra notamment rencontrer les représentants du MTESS afin de discuter du montant et de la répartition de l'ajout de financement prévu en 2018-2019. La FAFMRQ continuera à suivre ces travaux et à participer aux actions du RODCD dans la mesure de ses moyens et de ses capacités

4.7.3 Groupe des 13

La FAFMRQ est membre du Groupe des 13, une coalition formée en 1986, de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes. Le G13 a tenu cinq rencontres au cours de l'année. Les membres ont été mobilisées sur le suivi de la stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2017-2022 qui a été déposée en juin 2017. Le G13 a également présenté un Avis en février 2018, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019. Dans cet Avis, le G13 a insisté pour que le gouvernement s'accorde d'une véritable analyse différenciée selon les sexes (ADS+) dans l'ensemble des politiques, plan d'action et autres mesures gouvernementales. Il a également recommandé que le gouvernement réinvestisse dans les programmes sociaux. Le G13 a également rencontré la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme ainsi que Manon Massé, co-porte parole de Québec Solidaire et Catherine Fournier députée du PQ et porte parole en matière de condition féminine pour leur faire part des dossiers qui préoccupent les groupes de femmes. Par ailleurs, préoccupé par l'arrivée des cours d'éducation à la sexualité dans les écoles en septembre prochain, le G13 a mis sur pied un comité composé des groupes de femmes qui possèdent une expertise en matière d'éducation à la sexualité pour sensibiliser le ministre et la population que les conditions de mise en oeuvre ne sont pas au rendez-vous : pas de moyen, pas de formation, pas de collaboration. Le comité a d'ailleurs lancé une pétition à cet effet. Par ailleurs, le suivi sur la stratégie d'égalité entre les femmes et les hommes, le fonctionnement du G13 et les prochaines élections provinciales, ont fait l'objet des discussions au cours de l'année.

4.7.4 Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (santé et services sociaux)

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est un lieu de mobilisation, de réflexion et d'analyse. En plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations qui en font partie, la Table se donne notamment pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. La

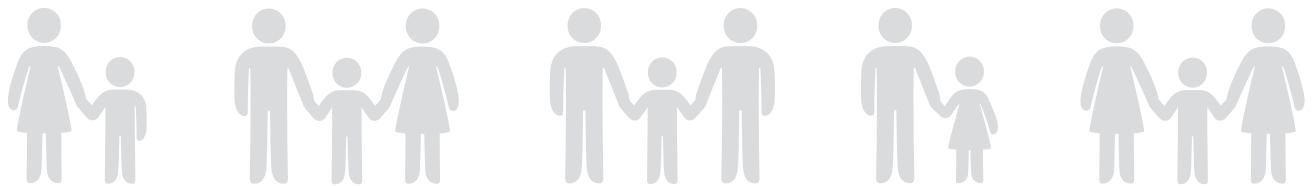


Table est formée de 43 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec, dont la FAFMRQ.

C'est par la présentation du Plan de lutte contre la pauvreté aux membres de la TRPOCB réunis en assemblée générale annuelle, que nous avons entamé notre implication au sein la Table. Toutefois, la teneur des dossiers abordés cette année davantage en lien avec les négociations avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et le programme des groupes financés à ce ministère et notre manque de temps à l'interne, ne nous ont permis d'être présente qu'à une seule autre rencontre régulière. Toutefois, c'est à travers le dossier du lobbyisme et celui du financement des groupes communautaires dans le cadre de la *Campagne Engagez-vous pour le communautaire* que nous avons travaillé conjointement avec la TRPOCB.

Projet de loi 56 - Loi sur la transparence et le lobbyisme

C'est en 2002 que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme était adoptée. Dès le départ, le législateur reconnaissait qu'il fallait restreindre son application afin d'y exclure les OSBL qui s'occupaient de promouvoir les causes d'intérêt commun susceptibles de profiter à la collectivité (en matière environnementale, par exemple) par opposition à ceux qui défendent l'intérêt économique de quelques personnes ou groupes de personnes. C'est par voie de règlementation que ces organismes furent exclus de l'application de cette loi.

Depuis, les gouvernements qui se sont succédés ont tenté à trois reprises, en 2008, 2012 et 2015, de réviser la loi afin, notamment d'y assujettir l'ensemble des OSBL. Face aux nombreuses oppositions qui se dressaient contre ces projets de loi, plusieurs consultations ont été menées dont la dernière remonte à 2016. La FAFMRQ avait d'ailleurs participé à l'une d'elles pour représenter le Groupe des 13. En 16-17, nous avons poursuivi notre implication dans le cadre de la campagne *Mon OSBL n'est pas un lobby* ainsi que collaborer avec le RQACA. Toutefois, au cours de l'année 2017-2018 notre implication a été moins importante. Toutefois, étant membre du RQACA et de la TRPOCB nous avons suivi le dossier. Rappelons que la ministre Rita de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, lors d'une rencontre le 20 juin 2017, affirmait que les OSBL ne sont plus dans la mire du gouvernement. Quelques mois plus tard, en octobre 2017, le Premier ministre renouvelle son conseil des ministres et Mme De Santis est délogée. Mme Kathleen Weil, reprend cet épineux dossier et un nouveau commissaire entrat en poste. À l'heure actuelle, il est peu probable que la ministre dépose un projet de loi d'ici les élections.

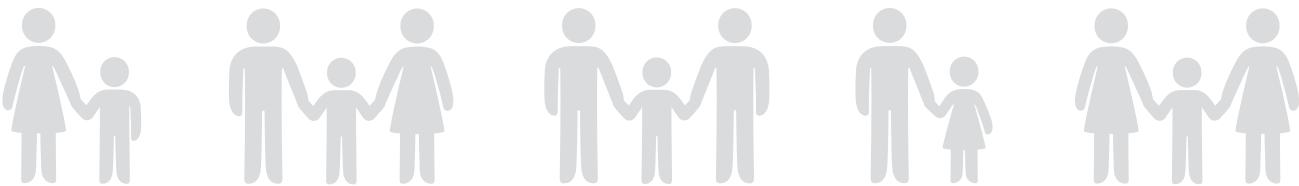
4.7.5 Coalition main rouge

Cette Coalition a été mise sur pied en 2009 pour revendiquer l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes. Elle met de l'avant plusieurs solutions fiscales permettant un meilleur partage de la richesse ainsi qu'une nouvelle campagne sur la justice sociale.

Cette année, la Coalition main rouge a lancé sa nouvelle campagne de mobilisation «*Viser la justice sociale: récupérer notre trésor collectif*» qui revendique des investissements dans les programmes sociaux, les services publics et l'action communautaire autonome. À cette occasion, plusieurs documents ont été élaborés : dépliants, affiches, vignettes web, guide de formation que nous avons largement diffusé à nos membres via nos infolettres et les réseaux sociaux. C'est donc le 7 septembre, sous les traits de *Robin des bois* que plus de 200 personnes se sont rassemblés devant le Centre de commerce mondial de Montréal pour en faire officiellement le lancement.

Puis le 28 octobre, à l'appel de la Coalition, des membres de groupes communautaires et populaires, de syndicats de l'enseignement, de la fonction publique, de la santé et services sociaux, du secteur privé, des groupes de femmes, des familles et d'autres personnes préoccupées par la justice sociale ont marché côté-à-côte cet après-midi sous les traits de *Robin des bois*. Ils ont revendiqué que le gouvernement québécois réinvestisse massivement dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome, menacés par des années de sous-financement et de compressions. Pour bien illustrer les besoins criants et la nécessité d'une meilleure répartition de la richesse, des *Robins des bois* tiraient une charette à bras en déposant de faux sacs d'écus devant CLSC, écoles publiques, CPE, coopératives d'habitation et centre communautaire qui se trouvaient sur leur parcours.

Le 20 février, c'est dans le cadre de la *Journée mondiale pour la justice sociale* que de nombreuses actions régionales ont été organisées un peu partout au Québec à l'invitation de la Coalition. À Montréal, le rassemblement avait lieu devant les bureaux du premier ministre Couillard afin de dénoncer l'absurdité des baisses d'impôts. Malgré la pluie, près d'une centaine de membres de regroupements communautaires de différents secteurs, des travailleurs et travailleuses des services publics et leurs syndicats, et des organisations féministes étaient présents. Nous y étions ! En plus de toutes ces actions, nous avons participé à deux rencontres régulières de la Coalition main rouge.



AXE 5 • Partenariats publics-privés

Alimenter nos membres sur les enjeux en lien avec cette nouvelle gouvernance publique et les impacts sur leurs pratiques.

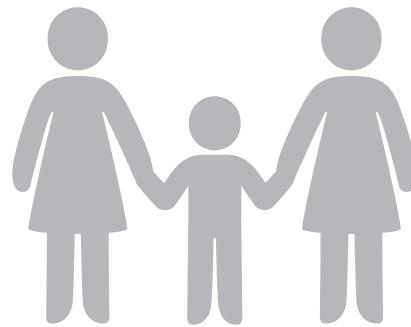
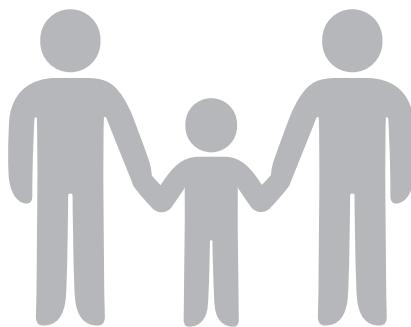
Ce n'est pas d'hier que la Fédération se questionne sur les enjeux que soulèvent les partenariats publics-privés. Dès 2007, nous présentions un mémoire à l'Assemblée nationale du Québec pour dénoncer l'instauration, sur 10 ans, d'un partenariat public-privé dans le champ du social entre le gouvernement et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et ce, sans aucun débat public. Rappelons que le secteur Famille a été parmi les premiers à être sollicité pour s'impliquer dans des instances de concertation locales mises en place par la Fondation Lucie et André Chagnon. La FAFMRQ figure d'ailleurs parmi les premières organisations à avoir critiqué les approches de prévention précoce « féroce » préconisées. Depuis 2011, nous sommes membre de la Coalition Non aux PPP sociaux.

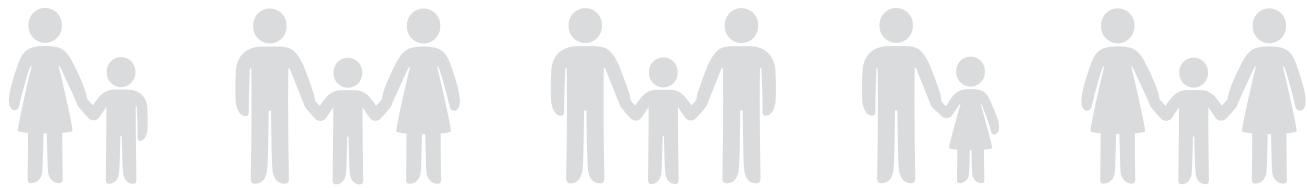
5.1 Coalition « Non aux PPP sociaux »

La *Coalition Non aux PPP sociaux* regroupe des organisations communautaires, syndicales et féministes du Québec, ainsi que des chercheurs-euses. Elle dénonce les partenariats qui permettent à une fondation privée de s'immiscer dans le domaine des politiques sociales, et demande au gouvernement de cesser d'en conclure et d'investir l'argent public directement dans les services publics et les organismes communautaires.

C'est principalement par l'entremise de cette Coalition que la FAFMRQ s'implique dans ce dossier. Nous constatons malheureusement que cette forme de financement des services publics par le secteur privé semble être devenue la réponse gouvernementale aux diverses problèmes liés à la pauvreté. En effet, les avantages fiscaux en lien avec la création d'une fondation, amènent de plus en plus d'entreprises privées à vouloir remplacer l'État dans la prise en charge des problèmes socio-économiques. Ces nouveaux philanthropes privent non seulement l'État d'une « juste part » d'impôt, mais créent des services parallèles aux organismes communautaires existants qui, par manque de financement publics, peinent à répondre aux besoins des communautés.

Cette année, nous avons contribué à l'élaboration du document final faisant suite à la *Journée de réflexion sur le développement social et la philanthropie* organisée par la CTROC en mai 2017 et durant laquelle nous avions fait une présentation du travail de la Coalition. En est ressorti un rapport fort intéressant qui devrait nous servir de base pour nos travaux futurs. Cependant, malgré notre bonne volonté, le départ de plusieurs personnes sans remplacement, des différents groupes qui forment la Coalition, ne nous a pas permis de tenir d'autres rencontres durant l'année.





AXE 6 • FONCTIONNEMENT

Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités. Assurer la bonne organisation de la permanence.

6.1 Rencontres du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu six réunions au cours de l'année. Celui-ci s'est principalement consacré à la mise en œuvre des priorités adoptées à l'assemblée générale annuelle, aux suivis du plan de travail et à l'appui de la directrice générale et de l'équipe. Les membres du conseil ont également fait le suivi de la politique de gouvernance (mise à jour du processus et de la grille d'évaluation de la direction générale et des employées, précision sur les rôles et responsabilités du CA et des officiers, élaboration du code d'éthique, etc.). Au cours de la prochaine année, les membres se pencheront sur une politique salariale et de dépenses. Les membres du conseil d'administration ont dû relever de nombreux défis : apprendre à mieux communiquer les informations, à mieux jouer leur rôle, à prendre des positions sur les divers dossiers et à voir au bon fonctionnement de la Fédération. Il est important de souligner que les rencontres se sont tenues dans un climat de confiance et d'ouverture, favorisant ainsi la participation de toutes. Une bonne organisation et un encadrement adéquat ont contribué au climat positif qui a prévalu tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier toutes les membres du conseil d'administration pour leur travail considérable et leur dévouement au sein de la Fédération. Grâce à leur engagement, la Fédération se développe et évolue avec ses membres dans l'atteinte de ses objectifs.

Nous tenons particulièrement à remercier Madame Michelle Pelletier, de la Petite Maison de la Miséricorde (qui a occupé le poste de présidente pendant 2 ans) qui termine

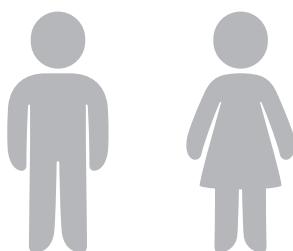
son mandat. Madame Audrey Camirand, du Réseau d'Aide aux familles en transition (qui a occupé le poste de secrétaire de juin à septembre 2017), de Danielle Martin, de l'Association Contre vents et Marées (qui a occupé le poste de trésorière) et de Marie-Josée English, de Bonjour Soleil du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu (qui a aussi occupé le poste de secrétaire de septembre 2017 à février 2018) qui ont, pour des raisons personnelles, démissionné en cours d'année. Enfin, nous tenons également, à remercier Mme Diane Dupuis, de Re-Nou-Vie de Châteauguay qui ne sollicitera pas un nouveau mandat. Nous tenons à les remercier sincèrement, au nom de toutes et de tous, pour leur engagement, leur dévouement et leur implication au sein de la FAFMRQ.

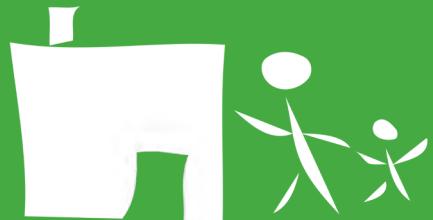
6.2 L'équipe de travail

L'équipe de travail se compose de la directrice générale (Sylvie Lévesque), de l'agente de recherche et de communication (Lorraine Desjardins) et de l'agente de liaison et de mobilisation (Laurence Lagouarde). Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe qui a su, malgré l'ampleur de la tâche, être à la hauteur de la situation. Mille mercis pour leur rigueur et, surtout, pour leur très grande compétence.

6.3 Ressources financières

Nous tenons à souligner l'excellent travail de Suzanne Lafontaine, responsable de la comptabilité qui a su accomplir sa tâche avec rigueur et brio.





Fédération des associations
de familles monoparentales et recomposées du Québec

584, Guizot est,
Montréal, Qc
H2P 1N3
Tél. : (514) 729-MONO (6666)
Téléc. : (514) 729-6746
www.fafmrq.org
fafmrq.info@videotron.ca